



<http://www.numelyo.bm-lyon.fr>

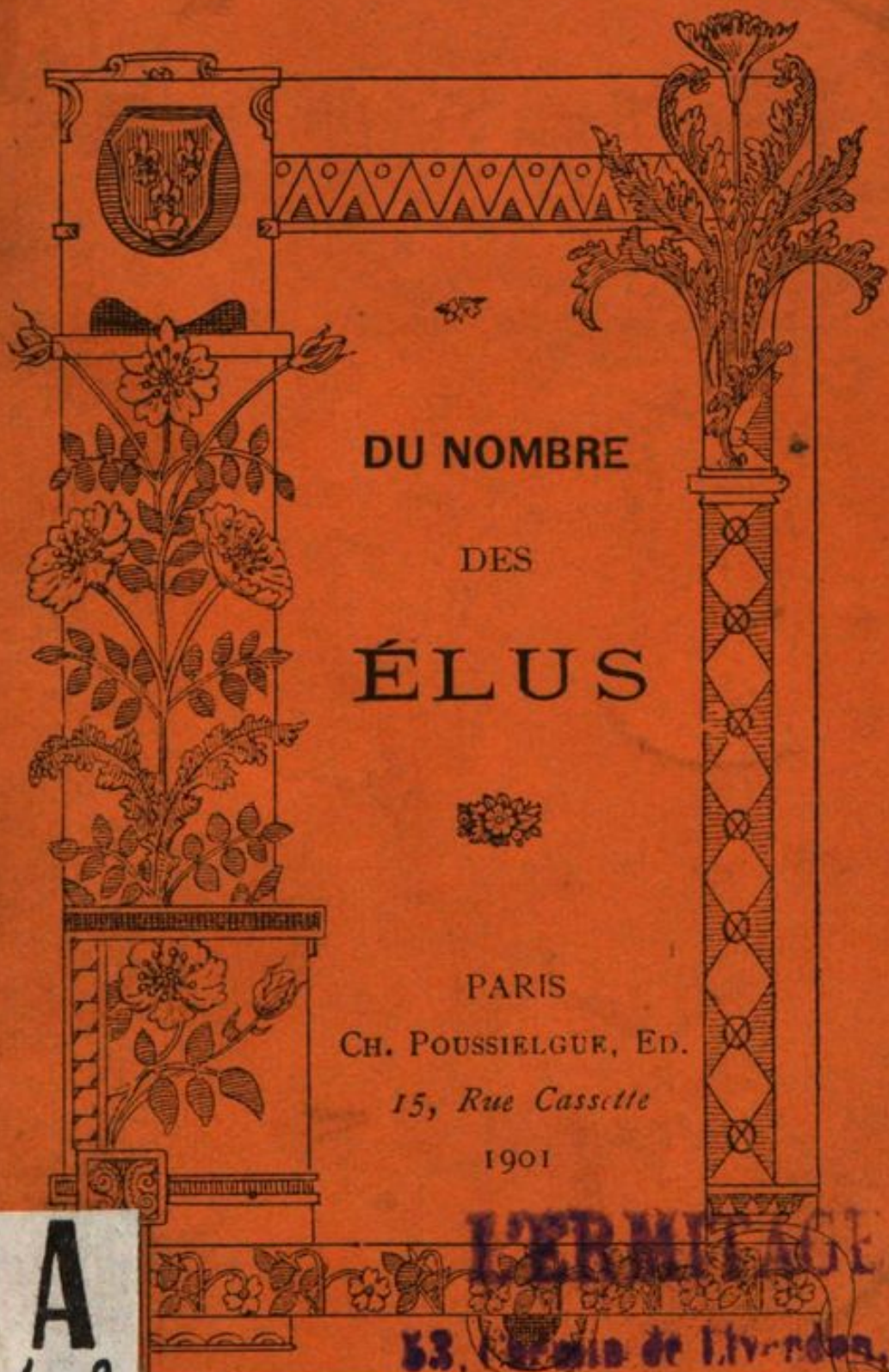
**Du nombre des élus et dissertation suivie du traité de la prière de St Alphonse de Liguori**

**Auteur :Maréchaux, Bernard, 1849-1927**

**Date :1901**

**Cote : SJ A 402/522**

**Permalien : [http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML\\_00GOO0100137001104814145](http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00GOO0100137001104814145)**



DU NOMBRE  
DES  
ÉLUS



PARIS  
CH. POUSSIELGUE, ED.  
*15, Rue Cassette*  
1901

L'HERMITAGE

53, *Rue de Livernois*, 53

NANCY

A  
402  
/  
582

**BIBLIOTHECA S. J.**

Maison Saint-Augustin  
**ENGHIEN**

**BIBLIOTHEQUE S. J.**

*Les Fontaines*  
**60 - CHANTILLY**





A 402 / 522

**DU NOMBRE DES ÉLUS**

---

Publié avec la permission du Révérendissime  
Père abbé général de la Congrégation de N.-D.  
du Mont-Olivet, de l'Ordre de Saint-Benoît, en  
date du 5 avril 1900.

Les examinateurs délégués,

*Mesnil-Saint-Loup*, le 9 avril 1900,

D. EMMANUEL MARIE ANDRÉ, abbé,

D. PLACIDE MARIE LARCHER, prieur.



IMPRIMATUR

*Argentinae*, die 29 m. Sept. 1900,

ADOLPHUS, episc. Argent.

ADOLPHUS

ADOLPHUS

ADOLPHUS

DOM B. MARÉCHAUX, O. S. B.

---

# DU NOMBRE DES ÉLUS

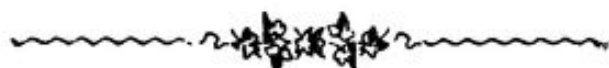
Dissertation suivie du *Traité de la prière*

DE

SAINT ALPHONSE DE LIGUORI

PUBLIÉS PAR

A. M. P. INGOLD



PARIS

CHARLES POUSSIELGUE, ÉDITEUR

15, Rue Cassini

1901

**LE HERMITAGE**

**53, Chemin de Livorden, 53**

**BIBLIOTHÈQUE NGY**

*Les Fontaines*

**60 - CHANTILLY**

---

~~~~~  
RIXHEIM (ALSACE). — IMPR. F. SUTTER & CIE.  
~~~~~

## AVANT-PROPOS

---

*Un religieux de talent prétendait naguères prouver scientifiquement, par équations algébriques, que, contrairement à ce qu'on avait cru et enseigné jusqu'à présent, le nombre de ceux qui se sauvent est LE GRAND NOMBRE.*

*Le fondement de cette opinion, en contradiction formelle, on le verra, avec les textes précis du saint Evangile, avec les enseignements universels des Pères et des théologiens, est que le nombre des élus doit égaler celui des anges déchus : simple opinion qui n'a, dit S. Thomas, aucun caractère de certitude. Quant à celle qui veut que le nombre des anges tombés dépasse la moitié du genre humain qui a été, qui est et*

qui sera, *c'est une assertion absolument gratuite.*

*La lecture de l'opuscule que j'ai l'honneur de présenter au public, montrera ce qu'il faut penser de cette thèse paradoxale, spécimen peu encourageant des résultats auxquels conduit l'application de l'algèbre à la théologie.*

*A la suite de l'intéressante dissertation de Dom Maréchaux on sera bien aise de relire quelques fragments du TRAITÉ DE LA PRIÈRE de S. Alphonse de Liguori, comme commentaire de la célèbre parole de ce grand saint docteur : CELUI QUI PRIE SE SAUVE CERTAINEMENT, CELUI QUI NE PRIE PAS SE DAMNE CERTAINEMENT.*

COLMAR, fête du Sacré-Cœur 1900.

A. M. P. INGOLD.

---

qui sera, *c'est une assertion absolument gratuite.*

*La lecture de l'opuscule que j'ai l'honneur de présenter au public, montrera ce qu'il faut penser de cette thèse paradoxale, spécimen peu encourageant des résultats auxquels conduit l'application de l'algèbre à la théologie.*

*A la suite de l'intéressante dissertation de Dom Maréchaux on sera bien aise de relire quelques fragments du TRAITÉ DE LA PRIÈRE de S. Alphonse de Liguori, comme commentaire de la célèbre parole de ce grand saint docteur : CELUI QUI PRIE SE SAUVE CERTAINEMENT, CELUI QUI NE PRIE PAS SE DAMNE CERTAINEMENT.*

COLMAR, fête du Sacré-Cœur 1900.

A. M. P. INGOLD.

---

I<sup>re</sup> PARTIE  
**LA TRADITION**

---

Domine, si pauci sunt qui salvantur?  
*Luc XIII, 23.*

Seigneur, y en aura t-il peu de sauvés ?

**I. La foi et la raison.**

La foi ne ressemble en rien aux opinions humaines; elle n'est pas une conception subjective de l'esprit, qui serait variable selon les individus; elle répond à une substance de vérité qui est ferme et immuable.

La foi ne se fait pas : la raison humaine doit l'accepter telle que Dieu la lui présente; elle n'a pas à la juger; elle ne peut, et c'est là d'ailleurs une mission

assez belle, que déduire et coordonner les conséquences qui en découlent.

La foi en un mot ne se raisonne pas en ce sens qu'elle pourrait être soumise au contrôle de la raison. Elle a ses principes, qui dépassent la raison, sans néanmoins être en contradiction avec elle; elle a ses règles et ses données, qui (le mot, croyons-nous, est de Bossuet) la *déconcertent* par leur amplitude, comme ces paraboles qui par leur ouverture immense échappent à toute mensuration.

Par suite la raison ne doit pas se soustraire et se dérober, encore moins s'insurger, s'il y a dans la foi des données qui excèdent sa compréhension, et qui la choquent par une sorte d'incompatibilité qu'elle croit y découvrir. Il faut, en ces occurrences, qu'elle s'impose silence à elle-même, qu'elle s'humilie, qu'elle adore. En s'humiliant et en adorant, elle découvrira dans l'obscurité

même du mystère des lumières qui contenteront son légitime besoin de savoir, qui apaiseront son trouble et même qui la raviront.

Ces réflexions nous viennent à l'esprit, tandis que nous abordons la question redoutable du nombre et du petit nombre des élus. Car c'est une des questions qui excitent le plus les susceptibilités et soulèvent le plus les répugnances de la raison humaine.

Eh! quoi, s'exclame la raison, les élus seraient le petit nombre? La masse du genre humain serait éternellement perdue? La rédemption opérée par le sang de JÉSUS-CHRIST serait frustrée pour la plus grande partie des hommes? La miséricorde de Dieu serait en quelque sorte vaincue par sa justice? Elle ne recueillerait que quelques élus, et laisserait tomber dans le gouffre éternel l'avalanche des réprouvés?

Ainsi parle la raison, suivant l'impulsion d'une sensibilité naturelle. Or ce langage n'est pas sobre et judicieux. Le nombre des élus est une question de fait, sur laquelle le raisonnement perd tous ses droits. La Sainte Ecriture, expression de la pensée divine, nous donne-t-elle quelque lumière sur ce problème des destinées humaines? Voilà ce qu'il faut chercher en toute soumission d'esprit : et, une fois la réponse de la Sainte Ecriture clairement mise au jour, la raison n'a plus qu'une chose à faire, s'incliner et adorer.

Or il est dans la Sainte Ecriture, sur la question des élus, des textes concordants qui nous ont toujours paru absolument péremptoires.

« Entrez par la porte étroite, dit Notre Seigneur; la porte est large et la voie spacieuse qui mène à la perdition; et il en est *beaucoup* qui entrent par elle!

— Combien est étroite la porte et resserrée la voie qui mène à la vie, et il en est *peu* qui la trouvent. » (Math. XII, 13. 14.)

« Il y a *beaucoup* d'appelés, mais *peu* d'élus. (Id. XX, 16.)

« Quelqu'un lui dit : Seigneur, ceux qui se sauvent sont-ils le *petit nombre*? Il répondit : Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, parce que plusieurs, je vous le dis, chercheront à entrer et ne le pourront pas. » (Luc. XIII, 24. 26.)

Ces déclarations du Sauveur sont à nos yeux d'une irrécusable clarté. Comment nier qu'il s'agisse du salut des âmes? Les deux voies sont ouvertes : l'une large qui mène à la perdition, l'autre resserrée qui mène à la vie. Et Notre-Seigneur, d'une vue compréhensive, atteste douloureusement que BEAUCOUP marchent par la première, et que PEU suivent la seconde.

---

Dira-t-on que la miséricorde divine arrêtera sur le bord de l'abîme le grand nombre de ceux qui s'y précipitent? Notre-Seigneur détruit expressément cette illusion, quand, à la question de ses disciples : *Est-ce le petit nombre qui se sauve?* il répond : « Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite; car plusieurs, je vous le dis, chercheront à entrer et ne le pourront pas. » Ainsi ceux qui ne se seront pas efforcés d'entrer par la porte étroite, n'y entreront point par un effort tardif, et ils resteront dehors.

Ces textes, nous ne saurions trop le redire, se présentent à nous avec une netteté que toutes les arguties ne sauraient obscurcir.

Mais la Sainte Ecriture doit être interprétée par l'enseignement de l'Eglise, qui, se renouvelant à chaque âge, constitue ce que l'on nomme la Tradition.

---

Là où il pourrait y avoir quelque ambiguïté, la Tradition fixe en dernier ressort ce que les fidèles doivent tenir comme étant vraiment la parole de Dieu.

Sur la question du nombre des élus, consultons la Tradition.

Si par la voix des premiers Pères, par celle des docteurs de l'Eglise, par celle des scolastiques du moyen-âge, par celle des théologiens et grands prédicateurs modernes, elle nous déclare que les élus, c'est-à-dire les sauvés, sont un petit nombre relativement aux réprouvés, il est évident que le problème est résolu. La Sainte Ecriture était déjà très claire par elle-même; la Tradition ne permet pas que l'on détourne les textes de leur sens obvie qu'elle détermine définitivement, et dont elle fait une règle pour les chrétiens.

Voici comment le concile de Trente établit l'autorité de l'Eglise et des Pères

relativement à l'interprétation de l'Écriture Sainte.

« Pour réprimer la pétulance de certains esprits, le saint Concile défend que personne, en s'appuyant sur sa prudence, dans les choses relatives à la foi et aux mœurs, <sup>1)</sup> ose faire fléchir la Sainte Écriture à son propre sentiment, et l'interpréter à l'encontre du sens qu'a tenu et que tient notre mère la Sainte Église, à laquelle il appartient de juger du vrai sens et de la vraie interprétation des Saintes Écritures, ou encore contre l'unanime et concordant enseignement des Pères. »

Ainsi l'esprit humain, dans une ques-

---

1) On ne saurait dire que la question du nombre des élus soit étrangère à la foi et aux mœurs. L'avertissement de Notre-Seigneur, *Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite*, a un incontestable retentissement sur toute la direction de la vie humaine. Les adversaires mêmes de la tradition reconnaissent que la solution de la question a les conséquences pratiques les plus importantes.

---

tion scripturaire, n'est pas libre de suivre son sentiment; il doit consulter la Tradition de l'Église, et aussi l'enseignement des Pères qui en forme une portion très importante. Et, du moment où il reconnaît que la Tradition a fixé le sens d'un texte, il ne lui est pas permis de chercher et d'embrasser une autre interprétation.

Or, dans la question du nombre des élus, la Tradition s'est-elle prononcée? Les Pères ont-ils un enseignement unanime? C'est ce que nous allons étudier et mettre en relief. Après l'examen des Pères, nous suivrons le courant de la Tradition dans les grands théologiens du moyen-âge, puis dans les auteurs les plus saints et les plus réputés de l'époque moderne; or nous constaterons qu'ils sont pleinement d'accord avec les Pères dans leur enseignement sur le petit nombre des élus.

---

## II. L'enseignement des Saints Pères.

Les deux voies large et étroite dépeintes par Notre-Seigneur en l'Évangile reviennent à tout instant dans les écrits de l'âge apostolique. Les anciens auteurs les symbolisaient sous la forme de la lettre Y marquant une bifurcation.<sup>1)</sup>

Le très vieux document intitulé *Doctrine des douze apôtres* débute par la parabole des deux voies, l'une de vie et de lumière, l'autre de mort et de ténèbres.

Dans les homélies attribuées à saint Clément, on lit ce qui suit : « Il existe

---

1) Les abondantes citations de ce chapitre et des deux suivants sont presque toutes tirées de l'excellent ouvrage du R. P. Godts, rédemptoriste : *De paucitate salvandorum, quid docuerunt sancti?* Voir sur cette œuvre d'un éminent théologien notre premier appendice.

deux voies. L'une, celle de ceux qui périssent, est large et plane, on s'y perd sans fatigue; l'autre, celle des sauvés, est étroite et âpre, elle mène au salut avec beaucoup de labeur. » (Hom. VII.)

L'épître attribuée à saint Barnabé contient le même enseignement. « Il est deux voies, l'une de lumière, l'autre de ténèbres. Grande est leur différence. A la première sont préposés des anges de Dieu, à la seconde des anges de Satan. » Et l'auteur décrit les œuvres opposées par lesquelles on suit l'une ou l'autre. Il appelle nettement la seconde la voie de la mort éternelle et du supplice sans fin. (II Pars. c. XVIII.)

Même langage dans les recueils dits *Canons apostoliques* et *Constitutions des apôtres*.

Clément d'Alexandrie met en avant la parabole des deux voies, tellement

elle était imprimée dans l'esprit des héritiers immédiats de la tradition apostolique. « L'une, dit-il, est étroite, parce qu'elle est resserrée par des commandements et des prohibitions; l'autre est large et spacieuse, parce qu'on y donne libre carrière aux voluptés et à la colère. Pythagore à ce sujet nous défend de suivre la sentence de la multitude, qui, dit-il, le plus souvent est téméraire et absurde. » (Strom. lib. V. c. 5.)<sup>1)</sup>

Origène n'est pas moins formel dans l'explication des deux voies, comme aussi sur le petit nombre relatif des vrais chrétiens. « Maintenant, dit-il, que nous nous sommes multipliés, comme il est difficile que beaucoup soient vraiment

---

1) Plusieurs Pères appellent la lettre Y la lettre de Pythagore. Le vieux philosophe avait lui aussi enseigné la parabole des deux voies. Ce qui prouve qu'elle était un dicton de la sagesse primitive, dont Notre-Seigneur se servit et qu'il consacra par son autorité.

bons, et impossible que la parole de JÉSUS *Beaucoup d'appelés et peu d'élus* ne se vérifie pas : de tant de personnes qui professent la foi chrétienne, on en trouve peu qui aient une foi véritable, et qui soient dignes de la béatitude. » (Hom. IV. in Jer.)

Il n'est pas jusqu'au poète semi-chrétien Ausone qui ne mentionne à deux reprises en ses vers la lettre symbolique Y, et qui ne décrive les deux routes ouvertes par sa bifurcation.

Lactance a écrit, pour l'instruction de l'empereur Constantin, tout un traité sur les deux voies, « lesquelles, dit-il, font ressembler à la lettre Y le cours partagé des vies humaines. Un embranchement tourne à l'orient et indique la bonne voie ; l'autre à l'occident et indique la mauvaise ; celui-là seul qui suit la justice et la vérité recevra la récompense immortelle et entrera en possession de l'éter-

nelle lumière. Or, d'après le Sauveur, c'est le petit nombre qui marche dans cette direction. » (Inst. lib. VI. c. 3.)

Saint Jérôme mentionne cette dissertation de Lactance. Il se sert lui-même du symbolisme de la lettre Y, qui, observe-t-il, représente une bifurcation de la vie s'orientant à droite ou à gauche. (Epis. LVXI ad Pam. CVII ad Læt.)

Nous avons comme amoncelé tous ces textes concordants des premiers Pères pour établir que leur pensée était fortement attirée par les paroles de Notre Seigneur, qu'ils les regardaient comme des plus graves et des plus pratiques, et que pour eux il n'y avait pas de doute que ces paroles aient directement visé le salut ou la perte éternelle des âmes. Que répondent à cela certains modernes, d'après lesquels en ce fameux passage le Sauveur aurait fait simplement allusion au petit nombre de juifs qui

goûtaient ses enseignements et entraient dans son Eglise? Ainsi ne l'entendaient pas les anciens Pères, qui voyaient là un jugement du Sauveur sur les directions opposées de la vie humaine, ayant toujours la même actualité.

Donnons maintenant d'expressives citations des Pères sur le petit nombre des élus.

Tertullien : « Tous ne sont pas sauvés; mais c'est le petit nombre parmi les juifs et parmi les chrétiens. »

Saint Irénée : « Il en est aujourd'hui comme sous l'ancien Testament : Dieu ne se plaît pas dans le grand nombre : *beaucoup d'appelés, peu d'élus.* » (Contra hær. c. XXXVI.)

Saint Hilaire : « Toute chair viendra au jugement; mais bienheureux qui sera élu. Car, suivant l'Évangile, *beaucoup d'appelés, peu d'élus.* » (Enar. in Psal. LXIV.)

Saint Basile exhorte comme il suit un religieux : « Range-toi du petit nombre. Le bien est rare ; il y en a peu qui entrent au royaume des cieux. Prends garde de croire que tous ceux qui habitent une cellule soient sauvés, quelle que soit leur vie, bonne ou mauvaise. » (Serm. de Ren. sæculi.)

Saint Ephrem commente dans le même sens la porte étroite et la voie resserrée.

Saint Grégoire de Nazianze appelle ceux qui se perdent une *poussière infinie* qu'il met en regard des *vases d'élection*. (Orat. XLII ad 150 Epis.)

Saint Ambroise, à la question du Psaume, *qui donc habitera, Seigneur, en votre tabernacle, ou qui se reposera sur votre sainte montagne ?* répond : « Non pas personne, mais peu de personnes, *non utique nullus, sed rarus.* » (In Apol. pro Davide, c. IX.)

Saint Jean Chrysostôme, parlant au

peuple d'Antioche, s'écrie : « Combien pensez-vous qu'il y ait de sauvés dans notre ville? Ce que je vais dire est pénible, je le dirai néanmoins. Parmi tant de milliers de personnes, il n'y a pas cent qui arriveront au salut; et encore ne suis-je pas sûr de ce nombre. Tant il y a de perversité dans la jeunesse, de négligence dans la vieillesse. » (Hom. XXIV in act. Apost.) Quelques critiques ont mis en doute si cette homélie est bien du saint. En tout cas l'effrayante menace qu'elle contient se retrouve, à peu près dans les mêmes termes, en d'autres passages de ses écrits, et notamment dans le traité du Sacerdoce. Les bénédictins tiennent l'homélie pour authentique.

Saint Jérôme, expliquant un passage de l'Ecclésiastique, dit que la prédication devient relâchée, quand elle promet indifféremment la béatitude et le royaume

céleste à la multitude. (In Eccl. Com. Col. Migne. Tom. XXIII col. 1099). Ailleurs il prêche très expressément la doctrine du petit et même du très petit nombre des élus : « Il y aura si grande pénurie de saints, suivant la parole du Sauveur *beaucoup d'appelés et peu d'élus*, que leur petit nombre est comparé aux très rares olives qui restent au bout des branches après qu'elles ont été secouées et cueillies; comme aussi aux raisins, ou plutôt aux grains épars que les pauvres s'en vont grappiller dans les vignes la vendange faite. » (In Isai. c. XXIV. 13. 14.)

Nous donnons plus loin de longs extraits de saint Augustin sur le nombre des sauvés. Pour le moment il nous suffira de transcrire le passage suivant qui est très significatif. « Assurément ceux qui se sauvent sont le petit nombre. — Vous vous rappelez la question tirée du saint Evangile ; *Seigneur, sont-ils*

*en petit nombre ceux qui se sauvent?*  
Que répond le Seigneur? Il ne dit pas :  
détrompez-vous, beaucoup sont sauvés!  
Non, il ne dit pas cela. Et quoi donc?  
*Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite.*  
En parlant ainsi, il confirme ce qu'il  
vient d'entendre. Il y en a peu qui  
entrent par la porte étroite. Ailleurs il  
dit : *Étroite est la porte et resserrée est  
la voie qui conduit à la vie, et il y en  
a peu qui la trouvent.* — A quoi bon nous  
réjouir au sujet des multitudes? Ecoutez-  
moi, vous qui êtes le petit nombre.  
Vous êtes beaucoup à m'écouter, mais  
peu à m'obéir. Je vois l'aire, je cherche  
les grains de froment. A peine voit-on  
les grains quand l'aire est battue; mais  
la paille sera vannée. Il y en a donc  
peu qui se sauvent, en comparaison  
de beaucoup qui périssent. » (Serm. CVI,  
alias de verbis Domini XXXII).

Saint Léon le Grand explique de

même, et sans aucune hésitation, la parabole du Seigneur relative aux deux voies, du grand nombre de ceux qui se perdent éternellement. « Alors que la voie large menant à la mort est fréquentée par des foules nombreuses, dans les sentiers du salut on ne voit que les rares vestiges du petit nombre de ceux qui y entrent. » (Ser. XLIX. c. 2.)

Saint Grégoire le Grand, entre autres passages caractéristiques, nous offre ce fragment d'un sermon au peuple. « Plusieurs viennent à la foi, mais peu parviennent au royaume céleste. Vous êtes réunis ici en grand nombre pour la solennité présente ; vous remplissez l'enceinte de cette église : qui sait en quel petit nombre se trouvent parmi vous les élus de Dieu ? » (Hom. XIX in Evang. § 5.)

Faut-il citer les derniers des Pères, ces docteurs de l'Eglise qui s'appellent saint Bède le vénérable, saint Pierre

Damien, saint Anselme, saint Bernard ? C'est exactement le même langage, la même manière d'interpréter la Sainte Ecriture. Saint Anselme en particulier est bien instructif; il écrit à deux de ses disciples Odon et Lanzon : « Que parmi beaucoup d'appelés il y ait peu d'élus, nous en sommes certains, puisque la Vérité le dit; mais combien il y en a peu, nous en sommes incertains, la Vérité ne le disant pas. C'est pourquoi quiconque ne vit pas comme le petit nombre, qu'il se corrige et se range du côté du petit nombre; autrement qu'il se tienne assuré de sa réprobation. Quant à celui qui est avec le petit nombre, qu'il ne se tienne pas encore assuré de son élection pour cela. Car nul ne sait à coup sûr s'il fait partie du nombre des élus, tout en constatant que sa vie est déjà semblable à celle du petit nombre et différente de celle de la mul-

---

titude des appelés. » (Epist. II, libri I.) Conclusion : en tout état de cause, faisons effort pour assurer toujours de plus en plus notre élection. Le saint docteur écrit dans les mêmes termes à la comtesse Ida. (Epist. XVIII, libri III.) Cette recommandation lui tenait au cœur et lui semblait d'une souveraine importance.

Ainsi les Pères sont unanimes :

Unanimes dans leur affirmation du petit nombre des élus et du grand nombre des réprouvés ;

Unanimes dans leur interprétation des textes de la Sainte Ecriture relatifs à la question.

Pour eux la sentence scripturaire, *beaucoup d'appelés, peu d'élus*, vise le petit nombre des sauvés. Ils n'imaginent pas une distinction fantaisiste entre *élus* et *sauvés* ; dans leur enseignement, les deux termes sont identiques.

Pour eux les deux voies, la voie

large et la voie étroite, sont les voies qui conduisent les hommes soit à leur perte éternelle, soit à leur salut éternel.

Pour eux la réponse de Notre-Seigneur à la question : *Y en aura-t-il peu de sauvés ?* est nettement affirmative.

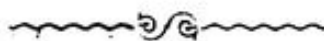
Ils n'ont jamais connu les explications ambiguës et entortillées de certains modernes, d'après lesquelles, comme nous l'avons dit, Notre-Seigneur en ces textes aurait fait simplement allusion à l'état du Judaïsme de son temps et à l'entrée des juifs dans l'Eglise fondée par lui. Bien loin de penser que ces textes n'aient plus d'application vis à vis de nous, ce qui est énerver et détruire la vertu de la parole divine qui est de tous les temps et de tous les lieux, les Pères enseignent que ces textes s'adressent à nous tous dans l'intention du Sauveur, et nous indiquent les conditions du salut, en sorte que nous

---

devons sans cesse les tenir devant nos yeux et les méditer.

En conséquence ils n'hésitaient pas à prêcher publiquement à leurs peuples le nombre relativement petit des élus, c'est-à-dire des sauvés. Ils se proposaient par là d'inspirer à leurs auditeurs une crainte salutaire. Ils leur disaient : Rompez avec le monde, séparez-vous d'avec la multitude pour ne point périr avec elle. Elle marche à la perdition par la voie de la licence; faites effort pour aller à la vie par la voie du sacrifice.

De quel front oserait-on nous tenir un langage diamétralement opposé à celui des Pères ?



### **III. L'Enseignement des théologiens et des prédicateurs.**

Le prince des théologiens S. Thomas, dans sa Somme théologique, enseigne nettement la théorie du petit nombre des élus, et il l'appuie sur ce raisonnement puissant et formidable : « Le bien, qui est proportionné à la nature, se produit dans la plupart des êtres, et ne manque que dans le petit nombre d'entre eux; mais le bien qui excède l'état commun de la nature se trouve seulement dans un petit nombre et manque dans le grand nombre. Ainsi la plupart des hommes ont une science suffisante pour le gouvernement de leur vie; le nombre de ceux à qui cette science fait défaut, et qu'on appelle des idiots, est relativement petit; mais très petit

---

est le nombre de ceux qui atteignent à une science profonde des choses intellectuelles. Comme donc la béatitude éternelle consistant en la vision de Dieu excède l'état commun de la nature, surtout en ce que celle-ci a été destituée de la grâce par la corruption du péché originel, c'est le petit nombre qui se sauve. Et en cela même la miséricorde de Dieu reluit d'un éclat singulier : car elle élève un certain nombre de créatures humaines au salut éternel, alors que la plupart s'y dérobent selon le cours ordinaire des choses et l'inclination de la nature. » (Sum. theol. 1 Pars. q. XXIII. a. 7.) En deux autres endroits de ses écrits le saint docteur établit la même doctrine.

Le frère de doctrine de saint Thomas, saint Bonaventure, n'est pas moins catégorique; il donne cette raison vraiment théologique du petit nombre des élus :

---

« Comme tous les hommes devaient être damnés en tant qu'ils sont tous issus d'une masse de perdition, s'il y en a un plus grand nombre de réprouvés que de sauvés, c'est pour faire voir que le salut provient d'une grâce spéciale, tandis que la damnation est selon la justice commune. Personne, ajoute le saint docteur, ne peut se plaindre de la volonté divine, qui agit en tout avec une suprême rectitude ; bien plus nous devons en toutes choses lui rendre grâces, et honorer le gouvernement de la divine Providence. » (Brevil. Pars I. c. 9.)

Les grands prédicateurs du Moyen-âge, saint Antoine de Padoue, saint Vincent Ferrier, saint Bernardin de Sienne, rappellent à leurs auditeurs, pour les exciter à fuir les maximes et la morale relâchée du monde, le petit nombre des élus. Commentant la parole du Sauveur, *il y en a peu qui la trouvent*

(la voie étroite), saint Vincent Ferrier s'écrie : « Oui il y en a peu qui la trouvent, moins encore qui y demeurent, très peu qui la suivent jusqu'au bout. » (Serm. VI. Edit. Antver. p. 318.)

Les grands pontifes comme Innocent III les saints évêques comme saint Antonin et plus tard saint Thomas de Villeneuve, ne tiennent pas un autre langage. Ce dernier parle ainsi à son peuple : « *Beaucoup d'appelés, peu d'élus*, terrible sentence ! Croyez-moi, mes frères, croyez ce dont je n'ai cessé de vous avertir, ce que je n'ai cessé de crier à vos oreilles : si vous ne travaillez pas énergiquement à votre salut, si vous n'en faites pas plus que le commun des hommes, vous ne recevrez pas la récompense éternelle. » (Concio II in Dom. Septuag.)

Il serait infini de vouloir parcourir tous les théologiens, auteurs ascétiques,

---

prédicateurs de l'âge moderne ; nous devons nous borner nécessairement à quelques indications sommaires, à quelques citations rapides.

Les anciens ordres, chartreux en la personne de Denis et de Ludolphe, bénédictins et cisterciens représentés par Trithème et le cardinal Bona, dominicains parmi lesquels il faut citer Louis de Grenade et le cardinal Gotti, franciscains dont le cardinal de Laurea exprime la pensée, carmes avec leurs théologiens de Salamanque, augustins si unanimement fermes dans leurs traditions patristiques ; tous ces ordres, disons-nous, maintiennent très nettement la thèse traditionnelle qui se présente corroborée du nom de leurs saints et docteurs les plus insignes. Les ordres plus récents s'y rattachent avec empressement comme à la pensée même de l'Église ; et parmi eux il convient de

faire une mention spéciale de la Compagnie de JÉSUS. Il serait facile de citer toute une succession de voix autorisées, émanant d'elle, à l'appui de la thèse du petit nombre des élus. Et nous ne croyons pas que, durant les deux premiers siècles de son existence, parmi ses membres, on puisse signaler une note manifestement dissonante à cet égard.

Le bienheureux Canisius nous dit : « Je prêcherai le juste jugement, par lequel Dieu, tirant vengeance du mépris de sa grâce, ne choisit pour la gloire céleste qu'un petit nombre de ceux qu'il a appelés à son Eglise. » Le bienheureux Baldinucci faisait un jour un sermon en pleine campagne; il représentait à ses auditeurs la rigueur des jugements de Dieu. « Ah! s'écria-t-il tout à coup, il tombe en ce moment en enfer autant d'âmes qu'il y a de feuilles à l'arbre que voici. » Et soudain toutes les feuilles

de l'arbre désigné tombèrent et jonchèrent le sol ; l'auditoire éclata en sanglots. Ce fait est tiré de la bulle même de béatification du bienheureux jésuite.

En son livre vraiment exquis du *Gémissement de la colombe*, le vénérable cardinal Bellarmin, une des gloires de la Compagnie de JÉSUS, parle comme il suit : « Que personne ne pense que le nombre des élus surpassera celui des réprouvés, parce qu'il est dit au chapitre VII de l'Apocalypse que les élus ne peuvent être comptés ! A la vérité, il y aura bien plus d'élus parmi les gentils que parmi les hébreux. Mais le nombre des élus, soit juifs, soit gentils, sera tout à fait inférieur au nombre des réprouvés. Les juifs élus ne feront pas la millième partie des juifs réprouvés Et l'on peut dire la même chose à proportion des chrétiens. Ce que dit Notre-Seigneur en saint Mathieu et en saint Luc de la

voie resserrée et de la porte étroite est commun aux juifs et aux chrétiens. » (lib. I, c. 6.)

Cette appréciation est assurément sévère, moins sévère toutefois qu'un fragment de sermon du vénérable P. de la Colombière, le célèbre et saint jésuite, directeur de la bienheureuse Marguerite Marie. Ne voulant pas détacher une simple phrase de son texte qui demande à être pris dans son ensemble, nous le renvoyons à un appendice ; nous nous réservons également de commenter sa pensée, ainsi que celle du vénérable Bellarmin. <sup>1)</sup>

Nous démontrerons plus loin que les théologiens de la Compagnie de JÉSUS ont été moralement unanimes, pendant

---

<sup>1)</sup> Voir notre second appendice pour le texte entier du P. de la Colombière. Notre commentaire est le troisième chapitre de la seconde partie de ce travail.

deux siècles, dans leur enseignement sur le petit nombre des élus, au moins relativement à la masse entière de l'humanité. Quant à ses auteurs ascétiques, nous les croyons non moins unanimes, depuis le vénérable P. du Pont jusqu'au P. Judde; chacun sait quel profond esprit de religion, quel attachement judicieux aux saines traditions, paraît dans les ouvrages d'un Rodriguez, d'un P. de Saint-Jure, d'un P. Lallemand; certainement aucun de ces écrivains si justement estimés n'aurait voulu s'écarter de l'enseignement des Pères en un point qui intéresse hautement la morale chrétienne.

Parmi les prédicateurs jésuites nous citerons Segneri et Bourdaloue. Le premier fait cette déclaration catégorique : « Ce que les saints docteurs nous enseignent tout d'une voix, nous devons l'embrasser comme la vérité. Or ils

estiment d'un commun accord qu'il est plus de chrétiens qui se perdent que de chrétiens qui se sauvent. »

Bourdaloue (comme d'ailleurs tous les prédicateurs marquants du grand siècle) prêche ouvertement la doctrine du petit nombre des élus, et il le fait en ces termes : « Il est constant que le nombre des élus sera le plus petit, et qu'il y aura incomparablement plus de réprouvés. Or c'est une question que font les prédicateurs, savoir s'il est à propos d'expliquer aux peuples cette vérité, et de la traiter dans la chaire, parce qu'elle est capable de troubler les âmes et de les jeter dans le découragement. J'aimerais autant qu'on me demandât s'il est bon d'expliquer aux peuples l'Évangile et de le prêcher dans la chaire. — Hé! qu'y a-t-il en effet de plus marqué dans l'Évangile que ce petit nombre des élus? » Et l'illustre prédica-

teur établit qu'il est bon, nécessaire même, de prêcher cette vérité, qu'elle est très efficace pour porter l'âme à la vigilance, très propre à lui faire mesurer les dangers du monde...

Bossuet, cet autre maître de l'éloquence chrétienne, et ce très profond interprète de la tradition, n'est pas moins formel que Bourdaloue. Dans ses *Méditations sur l'Évangile*, il écrit : « Il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. JÉSUS-CHRIST nous en a souvent avertis. Cela est vrai premièrement parmi les juifs. Mais le Sauveur ne parle pas seulement des juifs à l'endroit que nous lisons de la parabole; car c'est après nous avoir fait voir les gentils appelés en la personne de ces aveugles et de ces boiteux qui sont invités à son festin qu'il conclut qu'il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. » Et là-dessus le grand évêque s'écrie : « Ne vivons pas comme

la plupart . . . n'alléguons pas la coutume : rangeons-nous avec ce petit nombre d'élus que le monde ne connaît pas, mais dont *les noms sont inscrits dans le ciel.* » (Méd. Dernière semaine du Sauveur, 34<sup>e</sup> jour.)

Puisque nous en sommes sur les prédicateurs, nous ne pouvons taire le célèbre sermon de Massillon sur le *petit nombre des élus*. On a critiqué, non pas la thèse même de l'orateur, mais seulement certains arguments dont il se sert pour l'établir; il a exagéré, dit-on, les conditions requises pour une vraie pénitence. D'accord. Mais qu'est-ce que cela prouve? En quoi cela infirme-t-il les textes du saint Evangile, et la grande voix de la tradition qui les commente? Que peut-on reprendre dans le sermon si net de Bourdaloue sur le même sujet? Absolument rien.

Il est un sermon, non moins terrible

que celui de Massillon, sur le petit nombre des élus, dont les modernes contradicteurs évitent soigneusement de parler : c'est celui que prononça à Rome même ce grand missionnaire, cet homme suscité de Dieu pour *fléchir à la pénitence les cœurs obstinés des pécheurs*, qu'on appelle saint Léonard de Port-Maurice. En ce sermon, qui fut soumis à l'examen canonique comme les autres écrits du serviteur de Dieu lors de sa canonisation, saint Léonard passe en revue les divers états des chrétiens, et conclut de cet examen que, même parmi les prêtres, c'est le petit nombre qui se sauve.

Les partisans du grand nombre des élus prétendent s'appuyer sur l'autorité de saint François de Sales et de saint Alphonse de Liguori.

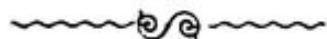
Quant au premier, ils mettent en avant un passage du livre qu'a écrit, sur le

saint évêque de Genève, Camus évêque de Belley. A ce passage, dans lequel la pensée du saint a pu être plus ou moins altérée en passant par une bouche étrangère, les tenants de la thèse traditionnelle opposent plusieurs extraits de ses écrits authentiques où il tient le même langage que les autres saints et auteurs estimés. « Qui auroyt, écrit-il en ses Controverses, les yeux assés clairvoyans pour voir l'issue de la course des hommes, verrait bien dans l'Eglise de quoi s'écrier *Plusieurs sont appellés et peu sont élus*, c'est à dire plusieurs sont en la militante qui ne seront jamais en la triomphante. » (Contr. Part. I, ch. II, art. 2.)

Au sujet de saint Alphonse, les religieux de son ordre, héritiers de son esprit et de son zèle, ont protesté avec la dernière énergie contre l'abus que les novateurs font de son nom. Il y a

là, disent-ils, une véritable sophistication des textes. Saint Alphonse a écrit quelque part qu'un catholique, venant à mourir *l'année où il a fait* (et bien fait) *sa mission*, se damnera difficilement. Et on lui fait dire, absolument, qu'un catholique se damne difficilement. Or, saint Alphonse enseigne *ex professo* la doctrine scripturaire du petit nombre des élus, même hélas! parmi les catholiques. « La route du ciel est étroite, dit-il, et pour me servir d'une expression familière, les carrosses n'y passent pas; en sorte que vouloir aller au ciel en carrosse, c'est y renoncer. Bien peu d'âmes y parviennent, parce que bien peu veulent se faire violence pour résister aux tentations. »

Il est superflu, en un court résumé, d'ajouter à des citations aussi décisives.



#### **IV. Le Modernisme en théologie.**

D'après cette revue de la Tradition, on peut affirmer que jusqu'au siècle dernier les théologiens furent unanimes à enseigner la doctrine du petit nombre des élus, au moins *relativement à la masse de l'humanité*. Nous ajoutons à dessein ces derniers mots ; car ils appellent quelques explications que nous sommes heureux de donner.

Il paraît évident, par les citations que nous avons faites, que la presque unanimité des Pères et la plupart des théologiens, en traitant la question du petit nombre des élus, n'envisagent que les chrétiens ; et leur conclusion est que, même parmi eux, c'est le petit nombre qui se sauve.

Saint Thomas et saint Bonaventure,

---

dans les textes fondamentaux que nous avons rapportés, considèrent sous une vue générale l'ensemble de l'humanité. En certains autres passages, ils semblent se restreindre aux chrétiens dont beaucoup se perdent pour ne pas prendre soin d'assurer leur élection par une vie foncièrement chrétienne.

Les scolastiques et théologiens, qui suivirent ces deux maîtres, cherchèrent à éclaircir la question plus en détail par plusieurs distinctions importantes.

Ils firent d'abord observer qu'elle s'appliquait aux adultes : Notre Seigneur, en parlant des deux voies, suppose des personnes qui *choisissent* elles-mêmes leur voie. Donc les enfants morts avant l'âge de raison, avec ou sans la grâce du baptême, sont mis hors du débat.

En second lieu ils posèrent la question du petit nombre des élus sous différents aspects : 1° par rapport à la masse en-

tière de l'humanité. 2° Par rapport aux chrétiens, catholiques et hérétiques. 3° Par rapport aux seuls catholiques.

Sur le premier point leur réponse est unanime : c'est le petit nombre qui est sauvé.

Sur le second point, elle paraît à peu près unanime : les sauvés sont en minorité.

Sur le troisième point, la plupart des théologiens répondent encore : c'est le petit nombre qui arrive au salut. Toutefois quelques-uns croient pouvoir espérer et soutenir que le plus grand nombre des catholiques est sauvé.

Ce dernier sentiment est exposé par le célèbre Suarez : d'ailleurs il le met en avant avec une grande réserve, et simplement comme plus vraisemblable. Il le motive d'après ce fait que la plupart des catholiques meurent munis du sacrement de pénitence qu'ils ont reçu

avec une suffisante lucidité d'esprit et avec l'indispensable attrition : ce qui hélas ! ne serait plus exact aujourd'hui pour bien des contrées.

D'autres théologiens marquants de la Compagnie de JÉSUS, par exemple Alvarez, et, constatation curieuse ! Molina lui-même si porté aux opinions larges, n'adoptent pas ce sentiment. Le jésuite Ruiz de Montoya, très estimé comme commentateur de saint Thomas, apprécie comme il suit l'opinion de Suarez. « Elle est, dit-il, plus souhaitable que probable, elle fait plus d'impression sur le cœur que sur la raison, elle relève plus de la sensibilité que de l'autorité. Or, remarque saint Augustin, une opinion humaine ne fera pas qu'il y ait un seul sauvé de plus ; mais, par la séduction qu'elle exerce, elle fera que beaucoup s'endormiront dans la négligence et se damneront. » Ainsi parle un jésuite de

l'opinion pourtant si réservée de Suarez, qui tenait pour le petit nombre des élus relativement à l'humanité entière et même relativement aux chrétiens pris en général.

Qu'aurait pensé, qu'aurait dit Ruiz de Montoya de certaines théories que propagent quelques auteurs modernes ?

Ce n'est plus le grand nombre des sauvés parmi les chrétiens, que soutiennent ces novateurs hardis ; c'est le très grand nombre des sauvés, relativement à la masse de l'humanité.

D'après eux, les païens, les mahométans, les bouddhistes, les hérétiques, les schismatiques, sont sauvés en masse ; non pas seulement les catholiques romains.

On frémit en lisant de pareilles théories qui tendent à rendre inutile la grâce du saint baptême, qui vont à déprécier le bienfait de la vraie foi, qui ôtent pratiquement à l'Eglise catholique son

privilège de posséder l'Esprit sanctificateur, qui transforment interprétativement en actes de religion méritoires toutes les idolâtries et tous les fanatismes.

Il serait trop long d'entreprendre la réfutation de ces erreurs attentatoires à la pureté de la foi : qu'il nous suffise de dire qu'elles se sont produites au siècle dernier, et qu'elles ont été condamnées par l'Index en la personne du Père Gravina, jésuite sicilien. On trouvera dans un appendice l'histoire du livre de ce Père, et de sa condamnation. <sup>1)</sup>

Aujourd'hui ces mêmes erreurs sont réveillées, remises en vogue, et même lancées dans le public avec un grand fracas de réclame, par le R. P. Castelain, jésuite belge, et quelques auteurs moins connus qui se parent du nom

---

<sup>1)</sup> C'est notre troisième appendice.

de *scientifiques*. En vain s'efforcent-ils d'é luder la condamnation qui frappa le P. Gravina, en essayant de la faire tomber sur quelques points de détail. Au fond ils soutiennent la même thèse que lui sur le salut de l'immense majorité des hommes et notamment des infidèles, et ils la soutiennent par les mêmes arguments que lui. Seulement, ce que le P. Gravina ne présentait que comme vraisemblable, ils le donnent comme acquis et démontré, s'inscrivant avec une audace incroyable contre la tradition constante de dix-huit siècles chrétiens.

C'est là où nous prenons position pour leur répondre et nous disons : Il n'est pas permis d'interpréter l'Écriture dans un sens opposé à celui que la tradition a déterminé ; il n'est pas permis d'enseigner une doctrine diamétralement contraire à celle de l'unanimité

des Pères et des théologiens. Or, que les paroles du Sauveur sur la voie large et la voie étroite, que la sentence *beaucoup a' appelés et peu d'élus*, s'appliquent à ceux qui se perdent et à ceux qui se sauvent, c'est l'interprétation traditionnelle constante ; qu'il y ait plus de réprouvés que de sauvés, au moins *par rapport à l'ensemble de l'humanité*, c'est l'enseignement unanime des Pères et des théologiens.

Les modernes novateurs en théologie se révoltent à la pensée que tant d'âmes, pour lesquelles JÉSUS-CHRIST est mort, soient perdues ; et dès lors ils entreprennent de réduire à une très faible proportion celles qui le seraient effectivement. A y bien réfléchir, et partant du principe très beau mais mal compris par eux de la surabondante miséricorde divine, pourquoi y en aurait-il quelques-unes de damnées, pourquoi

une seule ? Que Dieu ait créé une seule âme sachant qu'elle se damnera, et à la rigueur pouvant empêcher qu'elle se damne, c'est là un mystère qui déconcerte la raison, et devant lequel il faut trembler et adorer. Si l'on se plaint de ce qu'il permet la damnation de beaucoup d'âmes, pourquoi ne pas se plaindre qu'il en laisse quelques-unes devenir les victimes d'une irrémédiable justice, alors que l'immense majorité des créatures humaines jouirait au ciel d'une éternelle félicité ? A s'en tenir à des raisons de sentimentalité, on se trouve acculé à l'erreur d'Origène qui dogmatisait qu'à la fin des fins damnés et démons seraient tirés de l'enfer et mis en paradis. Cette erreur est d'ailleurs très contemporaine. Victor Hugo était obsédé par la pensée de l'enfer et il s'écriait :

*Espérez, espérez, espérez, misérables :  
Pas de maux incurables,  
Pas d'enfer éternel !*

Comme si ces cris vraiment désespérés empêchaient l'enfer d'exister et d'être éternel, Dieu d'exister et d'être juste !

Non ! la position des modernes novateurs n'est pas tenable sur le terrain de fantaisie théologique et de caprice scripturaire où ils se placent, et qui se dérobe sous leurs pieds. Ils ne peuvent se défendre contre ceux qui nient absolument l'enfer éternel.

La seule position solide est celle-ci : l'homme recueille ce qu'il a semé, l'homme est jugé par Dieu selon ses mérites. S'il a fait bien, il sera récompensé éternellement ; s'il a fait mal, il sera puni éternellement. Si le grand nombre vit dans le mépris de Dieu et de sa loi, le grand nombre sera perdu.

La seule chose dont il faudrait s'étonner, c'est que le grand nombre puisse être sauvé, après avoir vécu dans le péché mortel. « N'y aurait-il qu'un élu, disait le P. de la Colombière, si vous êtes bon, ce sera vous ; n'y aurait-il qu'un réprouvé, si vous êtes méchant, ce sera vous. »

Voilà la seule position à prendre dans une question aussi délicate et aussi redoutable que celle du nombre des élus. On verra mieux encore la nécessité de s'y établir fermement, si l'on veut bien peser les considérations théologiques qui forment la seconde partie de ce travail.



## II<sup>e</sup> PARTIE

# LES CONSIDÉRATIONS THÉOLOGIQUES

---

Qualis vita, finis ita.  
*Vieux proverbe.*  
Telle vie, telle mort.

### I. La Grâce et la Gloire.

La doctrine sur le petit nombre des élus fait impression. Et il y a de quoi. Il s'agit de nous, de notre salut éternel.

Nous serions désolé que cette impression, ne fut-ce que pour une seule âme, soit décourageante. Elle ne serait telle, que si notre doctrine avait été mal comprise. C'est pour en donner la véritable intelligence, que nous ajoutons

ces quelques réflexions, qui sont comme la conclusion pratique de ce que nous avons dit en nous basant sur l'Évangile et la doctrine des saints.

Le fond de la question revient à ceci : il y a un rapport nécessaire entre la vie présente et la vie future : celle-là est la préparation de celle-ci. Par suite il y a un rapport entre le nombre de ceux qui servent Dieu ici-bas, et le nombre de ceux qui seront sauvés. Petit est relativement le nombre des premiers ; petit sera le nombre des seconds.

Vous vous étonnez qu'il y ait peu de sauvés ; regardez autour de vous, et votre étonnement cessera. Y a-t-il dans le monde beaucoup de chrétiens fidèles, beaucoup de vrais serviteurs de Dieu ? Hélas ! leur petit nombre est indéniable ; tirez la conclusion, et ne

---

soyez pas surpris du petit nombre des sauvés.

Il y a des chrétiens qui perdent la grâce; il y en a qui, l'ayant perdue, la recouvrent. Il y en a qui commencent et qui ne persévèrent pas; il y a des ouvriers de la dernière heure. Mais ces pertes et ces profits se compensent à peu près. Et quelle que soit la fluctuation qui se produise dans la composition du groupe des vrais chrétiens, leur nombre est toujours relativement faible en comparaison de la multitude de ceux qui n'observent pas la loi de Dieu.

La théorie du petit nombre des élus n'est donc en définitive que la constatation de cette loi élémentaire : Pour être sauvé, il faut servir Dieu, vivre en bon chrétien, confesser Notre-Seigneur par ses paroles et ses actes.

Il est très dangereux de détruire dans l'esprit des chrétiens cette notion fon-

damentale, que l'observation des préceptes divins, que l'imitation fidèle de JÉSUS-CHRIST, que l'effort persévérant dans la pratique du bien, est nécessaire au salut.

Un vieux missionnaire nous disait un jour que, dans les missions qu'il avait prêchées — suivant la bonne et traditionnelle méthode des anciens, — le sermon qui portait le coup décisif était celui du petit nombre des élus.

C'est très compréhensible. Le prédicateur expose la doctrine et la morale chrétienne; il fait voir l'état du monde livré à la triple concupiscence stigmatisée par saint Jean. Alors il dit à ses auditeurs : « Ne vous illusionnez pas, mes frères, si vous voulez être sauvés, *ne vous conformez pas à ce siècle*, menez une vie toute différente de la vie mondaine. La vie mondaine c'est le grand chemin large qui mène à la perdition,

et beaucoup y marchent; la vie chrétienne, c'est la voie étroite qui conduit à la vie, et peu la suivent. Si donc vous voulez être sauvés, séparez-vous du monde, ne marchez pas avec le grand nombre, rangez-vous avec le petit nombre des amateurs de la croix de JÉSUS-CHRIST. » De telles paroles sont évidemment de nature à produire une impression profonde, à provoquer des résolutions sérieuses, à amener des conversions durables.

Mettez en contraste avec ce langage celui d'un missionnaire qui prêcherait le grand nombre des élus. Il a essayé, nous le supposons du moins, d'établir que la vie chrétienne, telle qu'elle ressort des enseignements de Notre-Seigneur, est une vie de devoir austère, d'abnégation et de pénitence. Ses auditeurs ont conclu que, pour être sauvés, il fallait mettre en pratique ces divins

enseignements. Et voilà que le prédicateur tire une conclusion tout opposée : « Non ! cela n'est pas nécessaire, les gens du monde font mépris de cette morale, et néanmoins pour le plus grand nombre ils seront sauvés ! » Voyez un peu quelle confusion engendre une affirmation pareille ! Les bons chrétiens ne peuvent qu'en être choqués et scandalisés ; quant aux partisans d'une vie libre et d'une morale facile, une semblable thèse détruit leurs vellétés de conversion, et les confirme dans des mœurs en contradiction flagrante avec la croix de JÉSUS-CHRIST.

Nous causions un jour de toutes ces choses avec un éminent religieux de l'ordre de saint Dominique. Le R. Père, quoique très entendu dans les choses modernes, était resté l'homme du moyen âge pour tout ce qui est principes, doctrine spirituelle, direction morale.

---

Malgré certain sermon du P. Lacordaire, malgré la thèse édulcorée du P. Monsabré, il ne goûtait pas la théorie du grand nombre des élus. Il nous fit les réflexions suivantes :

« Ouvrez saint Thomas : vous y trouverez que la grâce est la semence de la gloire, *semen gloriæ*, le chemin pour y arriver, *via ad gloriam*; bien plus, qu'elle est une initiation à la gloire, un commencement de la gloire en nous, *inchoatio gloriæ in nobis*. En un mot la grâce et la gloire ne sont au fond qu'un même état divin de l'âme sous une double forme. La grâce est la gloire en germe; la gloire est l'épanouissement ultime de la grâce. — Or, continuait le R. Père, les théories modernes sur le grand nombre des élus rompent ce rapport si intime. Il est manifeste, hélas! que la majeure partie des hommes et même des chrétiens ne sont pas en

état de grâce; et l'on veut néanmoins qu'ils entrent en possession de la gloire! Ils ne prennent pas le chemin, et ils arriveraient au terme! Ils n'ont pas la semence, et ils auraient l'arbre et le fruit! Ils restent étrangers à la grâce, initiation à la gloire, et ils posséderaient la gloire! Non, cela n'est pas possible. »

Ces réflexions nous parurent d'une incontestable justesse. C'est l'œuvre de la grâce en nous qui nous prépare à la gloire : où cette préparation manque, la gloire n'a plus de raison d'être.

On dira : d'un même coup, au dernier moment, Dieu peut donner les dispositions à la grâce, la grâce elle-même, et en conséquence le droit à la gloire céleste. — Sans doute, cela peut être, mais par voie d'exception. L'ordre de la Providence, c'est que l'âme mûrisse pour la gloire par la fidélité à la grâce. Le temps de la vie présente nous est

donné pour cela. En un mot la loi sur laquelle nous devons baser notre conduite, d'après laquelle nous devons régler nos espérances, a été formulée comme il suit par l'apôtre saint Paul : *L'homme moissonnera ce qu'il aura semé; quiconque sème dans la chair, des œuvres de la chair moissonnera la corruption; qui sème en esprit, des œuvres de l'esprit moissonnera la vie éternelle.* (Gal. VI, 8).

Croire qu'après avoir semé des œuvres de corruption charnelle, la plupart des hommes moissonneront la vie éternelle, c'est la plus dangereuse des présomptions. Nous n'avons d'autre but que de la combattre, en soutenant la thèse du petit nombre des élus.



## **II. Les Grâces de la dernière heure.**

La doctrine que nous exposons, d'après la tradition, sur le nombre des élus, nous amène à considérer ce qu'on appelle *les grâces de la dernière heure*.

On peut en effet objecter à notre thèse du petit nombre des sauvés qu'il y a les grâces de la dernière heure dispensées aux fidèles sous la forme des derniers sacrements, et qu'en définitive nombreux sont les chrétiens, même en pays où les pratiques religieuses sont rares, qui meurent munis des sacrements, et par suite avec une garantie de salut.

Cette objection soulève une question qui demande à être traitée avec une grande réserve. Nous croyons aux grâces de la dernière heure ; nous sommes convaincu qu'au moment où une âme

va entrer dans son éternité, de même que le diable s'agite pour la perdre, la miséricorde divine fait un suprême effort pour la sauver. Le prêtre, qui est l'agent extérieur de cette miséricorde, doit redoubler de zèle pour en seconder les effets, et, sans se décourager jamais, se multiplier autour du mourant, tenter toutes les issues, mettre en œuvre tous les intermédiaires et tous les moyens pour arriver à obtenir de lui une bonne confession et pour lui appliquer les divins remèdes dont il est dépositaire. Une lutte décisive est engagée; l'enjeu est une âme rachetée par JÉSUS-CHRIST. Quoique cette âme ait abusé des grâces, un bon prêtre ne doit jamais désespérer de son salut.

Et il y a certainement des âmes sauvées à la dernière heure. Le ministère du prêtre, à cette heure terrible, n'est pas sans consolations. Mais combien

---

d'âmes ainsi sauvées! A côté de ces consolations, que de déceptions, que de tristesses dont le prêtre doit garder le secret!

Nous disons : combien d'âmes ainsi sauvées, c'est-à-dire combien peu meurent dans des dispositions vraiment rassurantes, relativement au nombre de celles sur la mort desquelles planent les plus douloureuses inquiétudes?

Nous faisons appel à l'expérience des bons prêtres. Parmi les morts qu'ils enterrent, il y a ceux qui ont été emportés par une mort subite et pour lesquels on ne peut invoquer qu'une faible présomption qu'ils auraient accepté les sacrements; il y a ceux qui reçoivent l'extrême-onction alors qu'ils ont perdu ou presque perdu connaissance; il y a ceux avec lesquels le prêtre, pressé par le temps, dérangé par l'entourage du malade, n'a pu avoir qu'un trop court entretien, à peine suffisant pour recueillir

un désaveu sommaire des fautes de toute une longue vie. Ces trois catégories, pour lesquelles les appréhensions ne sont que trop justifiées, comprennent un grand nombre de mourants, surtout de nos jours. Restent ceux, relativement rares, auprès desquels le prêtre a toute facilité d'approcher, qu'il peut préparer à la confession par des exhortations appropriées. Or pour ceux-là mêmes, tout en ayant des motifs d'espérer, il n'est pas sans crainte: il tremble pour l'issue de la lutte, dont il voit et devine plus encore les péripéties. Il s'agit d'être décidé à changer de vie, à rompre avec de mauvaises habitudes tenaces, à fouler aux pieds le respect humain qui était un tyran, à restituer le bien mal acquis. Que de difficultés doit surmonter la grâce pour convertir à fond un pécheur malade, de manière à assurer son salut s'il vient à mourir!

Le prêtre, qui pèse toute cette situation au poids du sanctuaire, est obligé de convenir, sans rien outrer, que rares sont les conversions de la dernière heure, et que généralement on meurt comme on a vécu, comme on a, pendant sa vie, mérité de mourir. D'ailleurs la contre-épreuve est là, qui justifie cette appréciation. Parmi ceux qui, après avoir reçu les sacrements, reviennent des portes du tombeau, combien peu font paraître dans leur vie, cette vie que Dieu leur a rendue comme par miracle, un véritable changement! Combien peu se préoccupent de réparer ce que leur existence antérieure a eu de défectueux au point de vue chrétien!

Voilà pourquoi, tout en nous gardant bien de nier les grâces et les conversions de la dernière heure, nous croyons que ce suprême effort de la miséricorde divine n'empêche pas que les élus ne

soient le petit nombre, et qu'il confirme, même par les exceptions qu'il y apporte, cette règle générale que pour bien mourir il faut commencer par bien vivre.

Tenons-nous à cette règle, et pour notre gouverne personnelle, et pour les conseils à donner au prochain. N'allons pas contre les indications du saint Evangile, qui nous présente le ciel comme une récompense promise à la fidélité, comme le salaire des bonnes œuvres, comme le prix d'une course infatigable, comme la couronne réservée à de valeureux champions.

Notre-Seigneur lui-même ne nous avertit-il pas de ne pas attendre à la dernière heure pour nous convertir et gagner le ciel? « Efforcez-vous, dit-il, d'entrer par la porte étroite, parce que beaucoup, je vous le dis, chercheront à entrer et ne le pourront pas. Lorsque

le père de famille sera entré et aura fermé la porte, alors vous commencerez à stationner autour et à frapper en disant : *Seigneur, ouvrez-nous*, et il vous répondra, *je ne sais d'où vous êtes.* » (Luc, XIII. 24-25). Même réponse est faite aux vierges folles qui tardivement frappent à la porte du festin des noces. L'Époux leur dit : *En vérité, je ne vous connais pas.* (Mat. XXV, 12.)

En ces deux passages, tout nous porte à voir, et c'est la pensée des Pères et des commentateurs, une peinture de la pénitence tardive, rejetée à l'heure de la mort. Les malheureux, surpris en ces suprêmes angoisses, veulent entrer, ils frappent désespérément : mais, comme c'est une crainte servile, et non un sincère désir de conversion, qui les stimule à frapper, le Seigneur ne leur ouvre pas. Faut-il effacer ces textes du saint Évangile, parce qu'ils sont

effrayants? Non, mais il convient d'en conclure que le vrai temps de la conversion c'est toute la vie présente, et qu'il ne faut pas attendre au dernier moment pour revenir à Dieu dont on a outrageusement, pendant de longues années, méconnu l'autorité et transgressé les préceptes.

Vouloir vivre dans le péché, en se flattant de mourir dans la grâce, quelle présomption terrible! Comment crier assez haut pour en guérir les âmes, qu'elle conduit à leur perte éternelle?

Nous faisons ces réflexions, parce qu'elles ressortent de votre Evangile, ô Seigneur JÉSUS, et sans méconnaître les mystères de votre miséricorde, impénétrables comme ceux de votre justice.



### III. Peu et Beaucoup.

En parlant du petit nombre des élus, nous n'entendons pas le très petit nombre, l'infime petit nombre.

Nous restons dans les termes du saint Evangile, *peu et beaucoup*, termes qui comportent du plus et du moins, qui laissent une certaine latitude d'interprétation.

Il peut arriver qu'en certaines époques de paix et de ferveur, où l'Eglise exerce librement son ministère, où les saints abondent, le petit nombre augmente dans des proportions considérables. Nous ne faisons même pas difficulté d'admettre qu'en certains lieux privilégiés, et dans un concours de circonstances propices, la majorité des chrétiens puisse être sauvée.

Nous faisons cette déclaration, parce qu'elle nous paraît ressortir d'une observation impartiale, et qu'elle est de nature à rassurer les âmes. Dieu, qui veut que toutes soient sauvées, n'a pas mis *a priori* (pour parler humainement) <sup>1)</sup> de limite infranchissable au nombre des élus; cette limite peut être étendue indéfiniment par le zèle des bons prêtres et des serviteurs de Dieu. Si le nombre des élus est petit, cela tient à la corruption habituelle du monde, et aussi à la négligence des ministres de l'Évangile. Quiconque prie peut toujours par la prière être sauvé.

Ainsi n'exagérons pas la doctrine du

---

<sup>1)</sup> Le nombre des élus est bien fixé dans la pensée éternelle de Dieu, mais de telle manière que les prières et les efforts concourent, sous l'action prévenante de la grâce, à la réalisation de ce nombre, et qu'il réponde en réalité à la ferveur des prières et à l'intensité des efforts. C'est en ce sens que l'Église nous fait demander à Dieu, dans le canon de la messe, qu'il ordonne que nous soyons comptés au nombre des élus.

petit nombre des élus, déjà assez effrayante par elle-même.

Nous avons promis une explication sur un passage de Bellarmin, que nous avons cité. Cet auteur, célèbre par sa sainteté et sa science, une des illustrations de la Compagnie de JÉSUS, cardinal de la sainte Eglise romaine, en possession du titre de vénérable, dit quelque part que sur mille chrétiens à peine un sera sauvé. Voici ses paroles : « Les Juifs élus ne feront pas la millième partie des Juifs réprouvés. Et l'on peut dire la même chose à proportion du nombre des chrétiens. » Ces paroles assurément sont terribles. Elles le sont moins encore qu'une supputation attribuée à saint Nil, et beaucoup moins qu'une assertion que l'on trouve dans les sermons du V. P. de la Colombière, et sur laquelle nous n'insistons pas pour ne point assombrir davantage le tableau des jugements de

Dieu contre le monde livré au péché. D'ailleurs le passage auquel nous faisons allusion du P. de la Colombière, le directeur de la bienheureuse Marguerite-Marie, l'ami du Cœur de JÉSUS, n'est au fond que la reproduction d'une apostrophe foudroyante de saint Jean Chrysostôme au peuple d'Antioche, que nous avons rapportée.

Que penser de ces assertions et autres semblables, que l'on peut trouver par exemple dans les écrits si justement estimés du P. de Saint-Jure, auteur ascétique de la Compagnie de JÉSUS? Nous déclarons très nettement qu'on aurait tort de les prendre à la lettre et d'en tirer des conséquences par trop affligeantes. Les pieux auteurs qui les ont émises ont voulu, non pas prononcer une sentence définitive qui n'est pas du ressort de l'homme, mais simplement exprimer leurs craintes et leurs angoisses

motivées par l'ingratitude des chrétiens et par les difficultés du salut. Ils ont envisagé en un mot un côté d'une question nécessairement obscure, et non l'ensemble de la question sous tous ses aspects.

Ils ont parlé comme l'apôtre saint Pierre dans sa première épître : *Si à peine le juste sera sauvé, qui deviendront l'impie et le pécheur ?* (1 Pet. IV, 10). Le juste aura peine à être sauvé : ainsi s'exclame quiconque considère purement la justice de Dieu. Elle est telle cette justice, si incisive, si pénétrante, que la justice humaine même la mieux fondée ne peut se soutenir devant elle. En s'arrêtant à la rigueur de cette justice, en considérant les exigences de la sainteté de Dieu, les saints tremblaient pour leur propre salut et se demandaient : *Qui donc sera sauvé ?* De là les calculs qui venaient sous leur plume, et les apostrophes qui

éclataient sur leurs lèvres. Néanmoins ils excitaient tout le monde à la confiance; et aux faibles, aux petits, aux pécheurs repentants, ils criaient, les mains jointes, de s'abandonner à la miséricorde de Dieu dont le sein toujours ouvert était assez large pour les recevoir tous.

La parole, qui résume admirablement les divers aspects de cette question redoutable, a été dite par saint Augustin, et dite par lui au sujet de sa sainte mère Monique : *Malheur à la vie humaine même louable, si elle est jugée sans miséricorde!* A côté de la justice, il y a la miséricorde : donc ayons confiance. *En vous, Seigneur, j'ai espéré, je ne serai pas éternellement confondu.*

Pour en revenir aux passages que nous avons cités de Bellarmin et autres auteurs ascétiques, nous répétons qu'il ne faut pas du tout s'y arrêter comme à une sentence définitive. Le plus sage,

en considérant l'état du monde, est de s'en tenir aux expressions du Sauveur, *petit nombre et grand nombre*, sans les forcer. Il y a là de quoi craindre, mais d'une crainte qui comporte la confiance en excitant la vigilance.

Ces réserves faites, les évaluations des vénérables Bellarmin et de la Colombière, avec leur sens simplement comminatoire, suggèrent bien des réflexions.

En les écrivant, ces illustres et saints personnages ne mettaient pas en doute l'amour de Dieu pour ses créatures, la volonté qu'il a que tous les hommes soient sauvés, non plus que la tendresse du Cœur de JÉSUS pour les pécheurs. En un mot ils n'étaient pas d'esprit calviniste ou janséniste. Il est donc équitable de s'abstenir de toute épithète désobligeante vis-à-vis de ceux qui maintiennent l'ancienne thèse traditionnelle du petit nombre des élus.

Le cardinal Bellarmin et le P. de la Colombière, ces gloires de la Compagnie de JÉSUS, ne voyaient pas l'état du monde, de l'Eglise et des âmes, avec les mêmes yeux et sous le même angle qu'un autre jésuite, le P. Castelein, qui de nos jours prône, avec une exagération inouïe, la théorie moderne du grand nombre des élus. Nous estimons que le sentiment des deux Vénérables pèse tout autrement dans la balance que celui de leur confrère contemporain.

Nous nous en tenons donc à la vieille tradition, telle qu'elle ressort des paroles du Sauveur, *peu et beaucoup*. Et néanmoins nous crions à tous les chrétiens, nous voudrions pouvoir crier à tous les hommes : Espérez, priez, et vous serez sauvés. <sup>1)</sup>

---

<sup>1)</sup> Tandis que nous écrivons ces lignes, arrive en nos mains la bulle d'indiction du Jubilé. Notre Saint-Père le Pape y prêche manifestement la

doctrine du nombre grand en lui-même, mais relativement petit, des élus.

« Non, dit-il, que le siècle soit stérile en bonnes œuvres et en gloires chrétiennes ! Les grands exemples abondent au contraire, grâce à Dieu ; et il n'y a pas de genre de vertu si élevé et si ardu dans lequel nous ne puissions voir exceller un grand nombre d'âmes. Car la religion chrétienne possède, de source divine, une force intérieure qui perpétuellement, sans qu'elle s'épuise, engendre et nourrit les vertus. »

Ainsi voilà un grand nombre d'âmes qui marchent courageusement dans la voie du salut. Et toutefois ce grand nombre est relativement petit par comparaison avec celui de ceux qui marchent dans la voie de la perdition.

« Mais, continue Léon XIII, si, détournant nos regards, nous les portons d'un autre côté, quelles ténèbres ! que d'erreurs ! quelle vaste multitude d'âmes courant vers le trépas éternel ! Une angoisse particulière nous étreint . . . etc. »

Cette vaste multitude, hélas ! c'est *le* grand nombre, bien que les bons chrétiens soient aussi *un* grand nombre. Le chapitre suivant confirmera ces données, qui résument tout la question.

#### **IV. L'harmonie des textes scripturaires.**

Nous avons montré qu'il était sage, en agitant la question du nombre des élus, de laisser aux termes qu'a employés Notre-Seigneur leur imprécision voulue et pour ainsi dire leur élasticité.

Si l'on veut, pour appuyer et fixer son esprit, quelques données générales plus précises, nous croyons qu'on ne saurait mieux les trouver qu'en saint Augustin. Ce grand docteur a été amené par ses discussions avec les Donatistes et les Pélagiens, à scruter plus profondément qu'aucun autre le mystère de l'Eglise et celui de l'élection divine.

Saint Augustin, ceux qui ont lu ses divins écrits ne nous démentiront pas, est très sobre dans ses affirmations et évite les opinions précipitées. Il n'y a

pas d'esprit plus ardent quand il cherche la vérité, et plus réservé quand il expose le fruit de ses recherches. Cette réserve, cette discrétion sont très frappantes quand il traite du nombre des élus.

Voici comment, en son livre de *l'Unité de l'Eglise*, écrit contre les Donatistes, il expose les principes qui dominent la question : « Nous avons, dit-il, d'innombrables témoignages de la Sainte Ecriture, et sur le mélange des mauvais avec les bons dans la communion des mêmes sacrements, et sur le petit nombre des bons relativement au plus grand nombre des méchants, et enfin sur la multitude des bons envisagés en eux-mêmes. »

Ainsi, aux yeux du saint docteur, ces trois propositions sont incontestables : mélange des bons et des méchants dans le sein de l'Eglise, figuré

par le bon grain et la zizanie dans le même champ, par les poissons bons et mauvais dans le même filet; petit nombre des bons relativement aux méchants, déclaré par Notre-Seigneur lui-même quand il parle du chemin large et de la porte étroite; enfin multitude des bons envisagés en eux-mêmes, annoncée par le divin Maître, quand il dit que *beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident et prendront place avec Abraham, Isaac et Jacob au royaume des cieux*. Cette multitude est aussi dépeinte expressément par saint Jean dans l'Apocalypse : « Ainsi, conclut saint Augustin, les mêmes, à savoir les bons, sont qualifiés grand nombre et petit nombre : grand nombre, considérés en eux-mêmes; petit nombre, en comparaison des méchants. » (*De Unit. Eccl.* XXXV, XXXVI.)

Ce simple exposé si ample, enfermant

et harmonisant tous les textes de la Sainte Ecriture relatifs à la question, met en quelque sorte l'âme au large, et lui fait éprouver cette impression particulière de paix que la vérité apporte toujours avec elle. La crainte subsiste toujours, mais c'est une crainte préservatrice et tempérée par la confiance qu'excite la vision de cette multitude innombrable de sauvés de toute condition et de tout pays.

Continuons à interroger le saint docteur, et demandons-lui qu'il nous ouvre de nouveaux jours sur la composition intime de l'Eglise.

Parcourons tout d'abord le livre si beau qu'il a écrit, dès les premiers temps de sa conversion, sur les *Mœurs de la sainte Eglise catholique*. Là il venge, contre les calomnies des Manichéens, la note de sainteté de l'Eglise. Il démontre, dans une splendide énu-

---

mération, qu'il existait dans son sein d'innombrables fidèles d'une incontestable vertu ; et, ajoute le saint docteur, « on peut les trouver, non seulement au fond des déserts ou dans des cloîtres paisibles, mais même au milieu de l'agitation du monde. » C'était en ces temps-là, où la foi était ardente ; mais l'Eglise est toujours l'Eglise, elle est toujours sainte dans une partie de ses membres. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le P. de Condren, 2<sup>e</sup> général de l'Oratoire, bon juge, déclarait qu'il y avait autant de saints cachés qu'il pût s'en trouver dans l'Eglise primitive. Aujourd'hui, hélas ! où la mondanité a tant envahi les familles chrétiennes, où elle perd tant d'âmes, il y a néanmoins, même dans les grandes villes, même et peut-être surtout à Paris, parmi les personnes du monde, des pratiques austères de pénitence, des désintéressements inouïs, et des vertus héroïques. En un mot

Dieu a toujours et partout ses élus, et il les a en nombre suffisant pour maintenir l'état du monde.

Saint Augustin, en son livre de la *Catéchisation des ignorants*, parle également de l'Eglise, et en trace un tableau bien instructif. Il se préoccupe de l'effet désastreux que pourrait produire, sur uu catéchumène ou néophyte inexpérimenté, le spectacle de certains désordres auxquels se laissaient aller malheureusement les chrétiens. Il dit que ces scandales n'enlèvent rien à la sainteté de l'Eglise qui les condamne. Il atteste que, parmi ces chrétiens dont les mœurs laissent à désirer, il en est beaucoup que la patience de Dieu amène à une salutaire pénitence, et qui même se convertissent avec un grand élan, *magno impetu convertuntur*. Enfin il déclare qu'il y a dans l'Eglise, moins en évidence pour l'ordinaire que les chrétiens scan-

daleux, beaucoup de vrais serviteurs de Dieu. « Unis-toi aux bons, dit-il à son catéchumène, tu en découvriras un grand nombre, si toi-même tu es de cœur avec eux ». L'observation du grand saint est très juste. Le vice s'affiche, la vertu se cache. Ce qui frappe tout d'abord les yeux, c'est l'éclat insolent du monde paraissant envahir l'Eglise. Sous cette paille vaine et agitée, regardez attentivement, vous découvrirez les grains de froment. (*De cath. rudibus*, cap. XXV.)

Une distinction fréquente sous la plume de saint Augustin, dans ses livres contre les Donatistes, est celle des spirituels et des charnels dans l'Eglise. <sup>1)</sup> Mais en parlant de ces derniers, il n'entend nullement ceux qui se livrent à la bonne chère ou commettent des impuretés. Il parle, d'après

---

<sup>1)</sup> Il les appelle aussi, dans ses sermons, les forts et les faibles, *Firmi et infirmi*.

saint Paul, de ceux qui, écoutant trop l'instinct de la nature, se laissent aller à certaines querelles ou divisions, sans pourtant vouloir rompre le lien de la charité. Il entend aussi ceux qui n'ont pas une conception intellectuelle de Dieu bien pure. Ce sont là les charnels, qui sont appelés à se spiritualiser progressivement. Or le saint docteur atteste qu'ils sont sauvés par le mérite de la foi qu'ils professent et par la sainteté des sacrements qu'ils ont reçus. Saint Grégoire fait aussi souvent allusion à ces charnels ou *petits dans le Christ*. Il les voit également en état de salut. Il ajoute que généralement, dans les temps de paix, ils sont sauvés; mais que, dans les temps troublés, beaucoup périssent.

Ceci nous apprend à dégager, dans cette question si redoutable du nombre des élus, un élément fixe et un élément

variable. Il y a et il y aura toujours des élus de Dieu ; ils sont la raison d'être du monde. Il ne paraît pas douteux qu'ils soient toujours la minorité relativement aux méchants. Mais leur nombre s'étend ou se resserre suivant les temps et les circonstances. Il y a des temps de grâce et de conversion, où le bien est soutenu et efficacement protégé : un grand nombre de chrétiens peuvent être sauvés. Viennent des temps de désordre, de persécution, de domination du mal : le nombre des sauvés diminue, malgré les efforts de l'Eglise pour ne perdre aucun de ses enfants.

Pour le dire brièvement, le nombre des sauvés est en rapport avec l'intensité de la prière qui se fait dans l'Eglise et par l'Eglise pour le salut des âmes. Prions donc plus instamment, et des âmes en plus grand nombre parviendront au salut éternel.

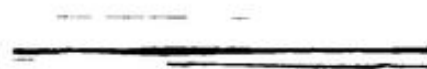
---

### **Conclusions.**

Nous avons tracé ces considérations pour mettre dans son vrai jour l'enseignement traditionnel sur le nombre des élus.

Ainsi donc, ô chrétien, si tu veux servir Dieu, tu ne seras pas seul; tu trouveras dans le sein de ta mère la sainte Eglise des âmes, et même beaucoup d'âmes, sœurs de la tienne; et tu seras ainsi soutenu par le lien précieux d'une mutuelle charité.

Toutefois ne t'attends pas à trouver le grand nombre dans le chemin que tu prendras; tu y marcheras avec le petit nombre; car c'est le chemin étroit que ne suit pas l'immense foule,



Lève les yeux : la lumière du ciel revêt joyeusement les sommets vers lesquels tu montes, priant toujours, pleurant quelquefois, mais aussi chantant. L'air salubre des hauteurs t'environne et te pénètre.

Courage et confiance ! Espère fermement en la grâce puissante qui excite tes efforts et soutient ta marche.

N'oublie pas la pressante recommandation de saint Pierre : *Faites en sorte, mes frères, de plus en plus, de rendre certaine votre vocation et votre élection par de bonnes œuvres* (II Pet. I. 10.) Notre salut est encore en suspens ; il se fait et se parfait tous les jours par un effort persévérant. Notre élection est comme incertaine ; c'est l'infatigable application aux bonnes œuvres qui lui donne de la consistance.

N'oublie pas non plus la comparaison

---

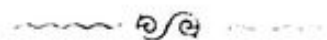
de saint Paul : *Ne savez-vous pas, que, dans la course du stade, tous courent, mais un seul emporte le prix ? Courrez donc de telle sorte que vous touchiez au but* (I Cor. IX. 24). Cela veut dire, non pas qu'un seul est couronné à l'exclusion des autres, mais qu'il faut se conduire dans la voie du salut comme le coureur qui ne s'arrête jamais, qui lutte de vitesse pour l'emporter sur ses concurrents. S'arrêter, se ralentir, c'est s'exposer à tout perdre.

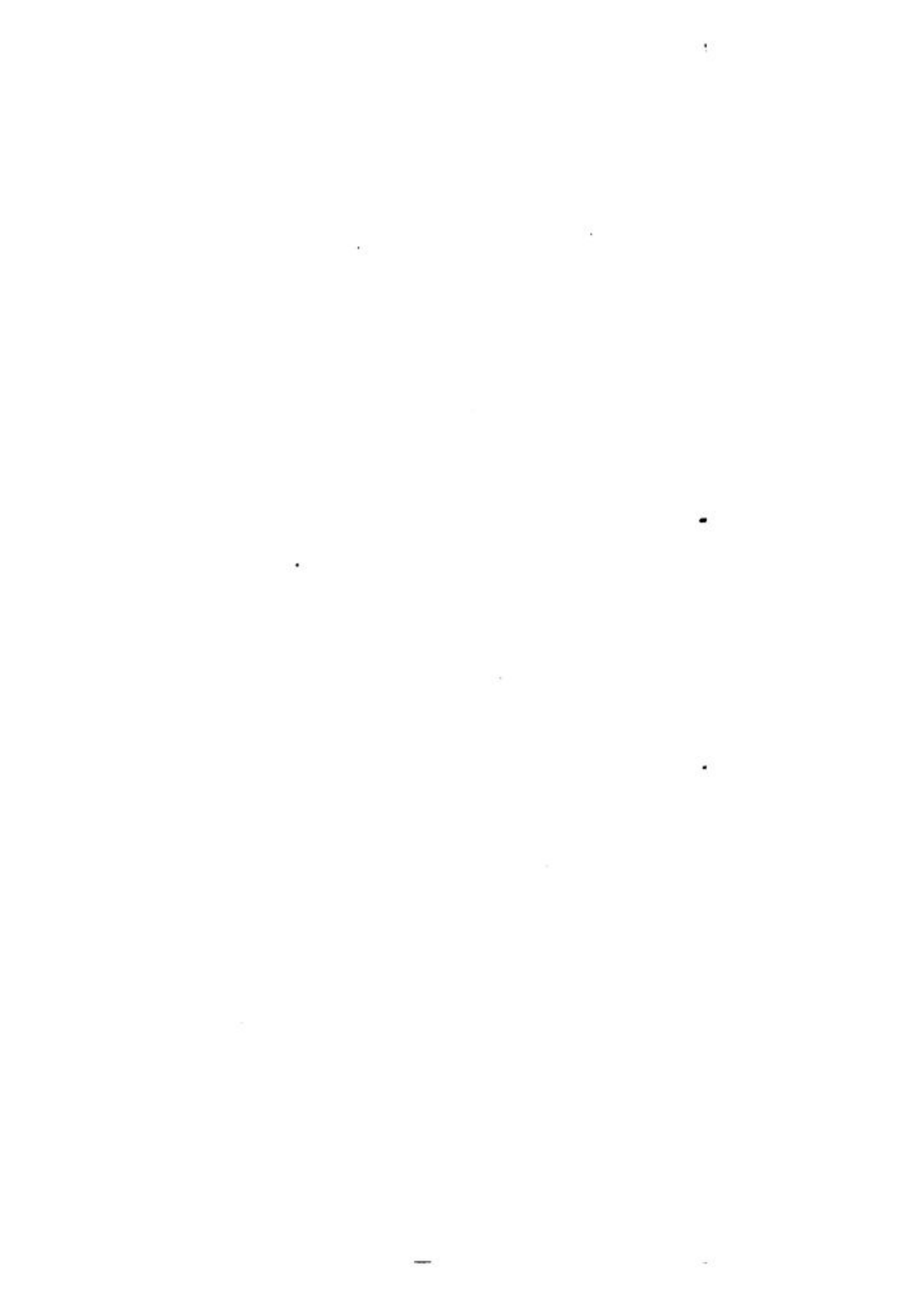
Enfin et surtout écoute, ô chrétien, la voix même du Sauveur JÉSUS : *Faites effort pour entrer par la porte étroite, parce que plusieurs, je vous le dis, chercheront à entrer et ne le pourront pas* (Luc. XIII. 25). Un effort, et un effort soutenu, est donc nécessaire pour entrer au ciel.

Cet effort n'est possible que par la grâce ; or c'est la prière qui obtient

la grâce. Pour un effort soutenu, il faut une prière continuelle.

Prie donc, et prie toujours, ô chrétien. Par cette prière, grâce à de généreux efforts, tu seras sauvé.





## APPENDICE I.

---

### **Le livre du P. Godts, rédemptoriste.**

*De Paucitate Salvandorum quid docuerunt Sancti?* Tel est le titre d'un excellent ouvrage latin que nous recevons de Belgique. Son auteur, le Révérend Père Godts, de la congrégation du Très Saint Rédempteur, s'est déjà fait avantageusement connaître par la publication de plusieurs savants ouvrages sur la question sociale, sur l'éducation chrétienne de l'enfance, sur la souveraineté temporelle des papes. <sup>1)</sup>

---

<sup>1)</sup> Tous ces ouvrages se trouvent dans la librairie Jules de Meester, 27 Rue de l'Industrie, Bruxelles. Un confrère du P. Godts, le P. Coppin a publié un excellent ouvrage, sur la même question du nombre des élus, en réfutation des théories nouvelles. Cet ouvrage est intitulé : *La question de l'Évangile : Seigneur, y en aura-t il peu de sauvés ?* Société de Saint-Charles, Bruxelles.

Le nouveau livre du Révérend Père Godts est la réfutation d'une thèse hardie du Révérend Père Castelein, jésuite, sur le *grand nombre* des élus. Le Père Castelein appelle *rigoristes* (il dirait volontiers *jansénistes*) tous ceux qui, avec l'Évangile et la tradition universelle, croient et enseignent qu'il y a *beaucoup d'appelés, mais peu d'élus*. « Il cherche, nous dit-il, à éclairer sur le problème de nos destinées finales, la foi de ses lecteurs, pour la mettre en harmonie avec les exigences de leur raison et les besoins de leur cœur. »

La *Revue des âmes pieuses* qui se publie à Bruxelles sous la direction de M. l'abbé Châtel vient de commencer une série d'articles, pour tâcher de paralyser les mauvais effets produits par la lecture du livre du Père Castelein chez plusieurs personnes. « Ses doctrines, dit la *Revue*, seront très pré-

judiciables à un grand nombre d'âmes. Du reste son livre n'aura aucune utilité pour les âmes timorées à l'excès ou découragées. Ce n'est pas dans des ouvrages de ce genre, l'expérience l'apprend, qu'elles chercheront ou trouveront la lumière, la consolation et la paix. »

De son côté, le Révérend Père Godts s'est mis à l'œuvre ; et nous espérons que son enseignement, qui n'est autre que celui des saints de tous les temps et de tous les pays, contribuera pour sa bonne part à rectifier les sentiments des personnes que la thèse de la *majorité absolue* aurait pu séduire. « La question du nombre des sauvés, dit l'auteur, n'est point du tout purement spéculative : c'est une question pratique, très importante qui entraîne de graves conséquences. Parmi les saints — qui sont les meilleurs maîtres quand

---

il s'agit du salut des âmes — on n'en trouve *pas un seul* qui ait jamais enseigné que la majorité absolue du genre humain parviendrait au salut éternel. Tout au contraire, tous les saints qui ont traité cette question, se réunissent au Docteur angélique, pour proclamer qu'il y aura moins de sauvés que de réprouvés. *Pauciores sunt qui salvantur.* (*Summa Th. I. q. 23 a. 7 ad. 3.*) Aucun saint n'a jamais enseigné qu'il y aurait plus de sauvés que de damnés parmi les catholiques. Mais, comme l'atteste le Docteur très zélé, saint Alphonse de Liguori, l'opinion la plus commune tient que le plus grand nombre des catholiques sont damnés. (*Théol. Mor. l. IV. Tr. 2. cap. 2. n° 130.*) L'opinion contraire, continue le P. Godts, a été gravement atteinte par la condamnation du Père Gravina. Or il est inconvenant, après cette condamnation, d'infliger la

---

note de rigorisme à l'un et à l'autre sentiment des Saints ci-dessus mentionné, et d'appeler leurs arguments *des toiles d'araignées*. Il n'est pas moins inconvenant d'assurer que les saints et les anciens interprètes n'ont point du tout compris certains textes de l'Écriture Sainte, et de dire que de nos jours ils auraient donné une interprétation bien plus parfaite.

« De nos jours, quoique disent les scientifiques, la zizanie n'est plus le *rigorisme*, comme au temps des Jansénistes. La zizanie de notre siècle, c'est le *laxisme*, né de l'ignorance de la foi, etc. . . . »

Tels sont les principes de notre théologien. Il n'est pas embarrassé pour prouver sa thèse et montrer l'inanité de l'opinion qui voudrait prévaloir, en dépit de la tradition. Il passe en revue les principaux d'entre les Pères, depuis saint Chrysostôme et saint Basile jus-

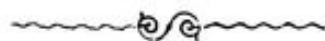
qu'à saint Anselme et à saint Bernard. Il interroge les théologiens depuis saint Thomas jusqu'à saint Alphonse de Liguori; il consulte les interprètes les plus autorisés du texte sacré, et tous, mais tous sans exception, déclarent que les élus sont le petit nombre.

Le dernier chapitre est consacré à l'examen des légers arguments apportés par les partisans de la *majorité*, en faveur de leur sentiment. Chers lecteurs, voulez-vous un échantillon de la nouvelle exégèse, au moyen de laquelle on rend si facile l'entrée au paradis. Ecoutez, c'est le Père Castelein qui parle : « Le monde a été maudit par Notre Seigneur, nous objecte-t-on. Saint Jean dans sa première Epître, ch. V, 19, dit : « *Mundus totus in maligno positus est . . .* Tout le monde est sous l'empire de l'esprit malin. » Mais de quel droit et à quel titre les rigoristes affirment-ils que

monde ainsi défini est le milieu des familles chrétiennes, ou simplement que c'est la société publique parmi les chrétiens ? Ce milieu, cette société publique ne seraient donc autres qu'au temps du paganisme ? Le siècle auquel nous appartenons serait-ce « ce siècle impie » dont saint Paul a dit : *Ne vous conformez pas à son esprit . . .* Du même mot *monde* ou *siècle*, un théologien peut-il conclure à l'identité des deux sociétés, de la société païenne et de la société chrétienne ? »

Je ne sais si j'ai bien saisi la pensée du Père. Mais après l'avoir lu, j'en ai conclu que le monde maudit par Notre-Seigneur n'existait plus ni en France, ni en Belgique, ni en Italie . . . De même la recommandation si pressante de saint Paul : *Ne vous conformez point à ce siècle*, n'aurait plus d'application parmi nous !

Si c'est là l'exégèse nouvelle, je n'en use pas : je la laisse à son inventeur, et avec le Révérend Père Godts, je crois que *Celui qui prie sera certainement sauvé. Celui qui ne prie point sera certainement damné.*



## APPENDICE II.

---

### **Sentiment du Vén. P. de la Colombière.**

« Le petit nombre des Elus ne doit point faire le sujet de notre crainte ; ce sont les péchés qui nous empêchent d'être de ce nombre.

« Il y a peu de prédestinés parmi les chrétiens, parce que la prédestination est nécessairement suivie du salut. Mais elle n'est pas moins nécessairement suivie des œuvres qui assurent le salut.

« Vous êtes effrayé, quand on vous dit que de cent mille, à peine y en aurait-il un seul de sauvé. Que nous importe, pourvu que ce soit vous ? — Et si de ce nombre tous étaient sauvés à la

réserve d'un seul, quelle désolation serait-ce pour vous, si vous deviez être ce malheureux?

« Mais, s'il y a plusieurs élus, j'ai plus d'espérance d'être de cette multitude. — Vous vous trompez; votre espérance serait fondée, si, pour augmenter le nombre, après avoir admis les bons, on recevait quelque méchant, ou si, pour diminuer ce nombre, on excluait des bons; mais quelque petit que soit le nombre des prédestinés, les bons n'en seront jamais exclus; quelque grand que soit ce nombre, les méchants n'y seront jamais compris.

« Si vous êtes bon, quand pour cent mille réprouvés il n'y aurait qu'un élu, ce sera vous; si vous êtes mauvais, quand pour cent mille élus il n'y aurait qu'un réprouvé, ce sera vous.

« Voyez si le chemin du ciel est un chemin fort battu? Il faut que tous les

élus aillent par la voie étroite, voie unique du salut . . . Aujourd'hui ceux-mêmes qui embrassent la piété veulent avoir toutes leurs commodités.

« Pour assurer son salut, il faut vivre en l'état où il faut mourir pour être sauvé. Or, combien en trouverez-vous qui soient habituellement en état de grâce, qui, même par intervalle, conservent durant quelques jours de l'année l'amitié de leur Dieu? Il n'est pas bien sûr, disons qu'il est entièrement incertain, s'ils la reçoivent dans leurs confessions; leurs rechutes si fréquentes me<sup>9</sup> persuadent qu'ils ont eu peu de résolution, et qu'ils sont sortis du saint tribunal et de la table sacrée vides de grâces. Que peut-on se promettre pour le ciel de quiconque vit de la sorte?

« On compte beaucoup sur ce qu'on a dessein de faire à l'heure de la mort. On se confesse mieux alors, je le veux

croire ; mais combien s'en trouve-t-il qui alors ne se confessent point ? Outre que la vue de la mort n'ajoute rien aux dispositions ordinaires que le trouble, l'effroi et une crainte toute naturelle : ce qui le prouve, c'est que quand on revient de ce péril, et que la peur est dissipée, on continue de vivre comme on avait vécu.

« Vous vous étonnez que de cent mille chrétiens il n'y en ait pas dix de sauvés ? Et moi au contraire, plus je considère la chose, plus je m'étonne, que de cent mille il y en ait trois de sauvés.

« Ce qui fait ma surprise, c'est de voir les fortes inclinations qui nous portent au mal, l'horrible penchant qui nous entraîne dans le précipice, ce penchant secondé de tant d'ennemis qui nous poussent ; un monde si corrompu, des occasions si funestes, si

fréquentes, si effrayantes ; une négligence si constante dans l'affaire du salut : à la vue de tant d'obstacles que nous ne bravons pas, est-il possible, me dis-je à moi-même, que de cent mille chrétien il y en ait dix qui se sauvent ? » <sup>1)</sup>

Sans doute ce texte est terrible, et on ne peut en admettre la conclusion que comme hypothétique et comminatoire. Mais qu'on suive la pensée du P. de la Colombière, on la trouvera pleine d'enseignements qui ne sont pas sans encouragement !

La question du salut, dit le vénérable Jésuite, est absolument indépendante du nombre des sauvés. Remplissez-vous les conditions posées par Notre-Seigneur pour arriver au salut, vous y arriverez sûrement ; qu'il y ait *en fait* beaucoup d'élus ou peu d'élus, peu importe ; vous

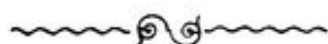
---

<sup>1)</sup> Sermons du V. P. de la Colombière, MIGNE, *Orateurs sacrés*, t. VII, col. 1589 91.

serez jugé sur vos œuvres, et comme si vous aviez été seul au monde. *En fait* combien y aura-t-il de sauvés? Tout autant qu'*en droit* il doit y en avoir. Car tous les bons, sans exception, seront sauvés, quel que soit leur nombre.

Ces conclusions, à les bien peser, ne sont nullement décourageantes.

C'est là ce qu'il faut garder des paroles du P. de la Colombière, avec cette conviction que pour être sauvé il ne suffit pas d'être un chrétien de nom et de parade, mais il faut être un vrai chrétien, un chrétien selon l'Évangile : or on devient tel, et on reste tel, par la grâce de Dieu et par la prière.



## APPENDICE III.

---

### Histoire d'une opinion.

Nous avons rendu compte plus haut d'un excellent ouvrage sur le *Nombre des élus*. Nos études sur cette question nous mettent à même d'en donner un précis historique pour le XVIII<sup>e</sup> siècle qui en vit la naissance et les premiers développements. Auparavant nous ne croyons pas que la *minorité* du nombre des élus ait jamais été contestée par des théologiens catholiques.

\*  
\* \* \*

En 1752, Pierre-François Foggini publia un livre intitulé : *Accord admirable des Pères de l'Eglise sur le petit nombre des adultes qui doivent être sau-*

*vés.* L'ouvrage est en latin. Lequeux en a donné une édition, *Paris 1759*, et une traduction française l'année suivante. Voici à quelle occasion Foggini publia cet écrit. Alexandre Borgia, archevêque de Fermo (mort en 1764) avait osé avancer en public, dans une homélie, que la sentence redoutable de JÉSUS-CHRIST sur le petit nombre des élus, ne doit point s'entendre des chrétiens, mais seulement de la généralité des hommes : ce qui surprit étrangement son auditoire. Craignant que l'autorité d'un évêque ne séduisit le peuple ignorant et facile à tromper, M. Foggini crut devoir supprimer la nouveauté dès sa naissance en y opposant un recueil des passages des Pères. Benoît XIV estimait Foggini, et voulut l'attacher invariablement à sa cour, en l'associant, en qualité de coadjuteur, à Bottari, sous-bibliothécaire du Vatican. Clément XIV

le fit son camérier d'honneur, et Pie VI ne voulut pas laisser sans récompense son mérite et sa vertu. Il l'éleva à la dignité de son camérier secret, et le nomma premier bibliothécaire du Vatican. (*Voir Feller.*)

. . .

Dix ans après, en 1762, parut à Palerme en Sicile un livre latin de 728 pages in-4° sur *le Paradis* intitulé : *Dissertatio anagogica, theologica, parænetica de Paradiso*, et divisé en trois parties. C'était un ouvrage posthume du Père Benoit Piazza, de Syracuse, théologien de la Compagnie de JÉSUS, mort à Palerme en 1761 âgé de 84 ans. L'éditeur, Joseph-Marie Gravina, autre jésuite, nous apprend dans sa préface que son confrère le Père Piazza, ayant entrepris ce travail à l'âge de 80 ans, n'avait pas eu le temps de l'achever.

En conséquence le général des Jésuites chargea Gravina de mettre la dernière main au livre *du Paradis*, ce dont celui-ci s'acquitta d'une façon mémorable. Le chapitre dernier tout entier est une addition de l'éditeur. Il tient près de 200 pages et traite *du Nombre des élus, beaucoup plus grand que celui des réprouvés.*

La thèse du Père Gravina est celle-ci : *Les élus sont en beaucoup plus grand nombre que les réprouvés* : et cela, non pas en comparant uniquement les *catholiques* les uns aux autres, mais en prenant *tous les hommes* ensemble depuis le commencement du monde jusqu'à sa destruction : *Ex universo hominum genere ab orbe condito ad ejus excidium, Electos homines respectu hominum Reprobatorum longe esse numerosiores.* Bien entendu qu'il n'est pas question ici des enfants morts sans baptême ; car ceux-

---

ci, dit-il, font une troisième classe entre les élus et les réprouvés.

Cela posé, « j'avoue ingénument, dit Gravina, qu'au premier coup d'œil les simples seront grandement scandalisés de nous voir enseigner que la foule des païens, des mahométans, des hérétiques, des schismatiques et des juifs parviennent au salut éternel. Mais il n'en sera pas de même des théologiens, surtout des *modernes*, qui ont, pour ainsi dire, conspiré tous à enseigner contre les jansénistes qu'outre la *foi explicite*, il y en a une *implicite* qui suffit pour le salut. » Or, quelle est cette foi implicite ? « C'est une foi par laquelle on s'en rapporte à la connaissance que Dieu a de la vérité, ou en général à la science de ceux que Dieu en a instruits. Ainsi, il y a toutes sortes de religions dans le monde ; je ne sais quelle est la vraie ; mais je m'en rapporte

à celle que Dieu ou certains hommes privilégiés connaissent pour telle, voilà tout l'acte de foi nécessaire au salut. Et, qui est-ce qui usant de sa raison n'a pas cette foi ? »

Si ce système sur le très grand nombre des élus paraît nouveau, si le sentiment contraire a prévalu jusqu'alors, notre homme n'en est point embarrassé. La théologie, dit-il, est comme la *nature*, où, suivant Sénèque, on fait tous les jours de nouvelles découvertes. Cependant, il n'entend donner son opinion que comme probable et vraisemblable. Effectivement, il avoue n'avoir que des conjectures pour l'appuyer : *non nisi verisimilem esse et conjecturis firmatam*. Mais il espère qu'elle sera de plus en plus adoptée par les catholiques, et deviendra ainsi le sentiment commun.

Gravina entre donc en matière pour développer ses *conjectures* qu'il tire de

---

l'Écriture Sainte, des Pères, des interprètes, des scolastiques, des auteurs ascétiques, des révélations faites à plusieurs saints.

La volonté de Dieu et de JÉSUS-CHRIST de sauver les hommes est pour notre auteur un arsenal inépuisable. Mais ce mot *volonté* lui paraît apparemment trop faible ; il y substitue celui d'étude, *studium*, qu'il définit d'après Cicéron : *Application assidue de l'esprit à un objet auquel on se porte avec ardeur, avec une grande volonté.* « Ainsi, ajoute-t-il, Dieu et JÉSUS-CHRIST sont tellement occupés, pour parler humainement, à procurer le salut des hommes, qu'ils le veulent assiduellement, ardemment, de la plénitude du cœur. » Et pour prouver que la plupart des hommes sont sauvés en conséquence, voyez, dit-il, comment Dieu se félicite, dans Habacuc, de sa très abondante pêche : *il sacrifie à son*

*fillet, il offre de l'encens à son rets.* (*Habacuc*, ch. I, 15-16.) Le Père Gravina sans doute n'a pas vu que c'est de l'impie et du diable et non pas de Dieu que parle le Prophète. (*Voyez le commentaire de S. Jérôme*. Migne, t. XXV, col. 1287.)

Ailleurs, il suppose que le nombre des Anges qui ont persévéré dans la justice est double de ceux qui sont tombés. Or Dieu a plus aimé les hommes que les Anges. Donc, conclut-il, il implique que parmi les hommes les réprouvés soient en plus grand nombre que les élus. Raisonnement arbitraire et pur sophisme, dans lequel d'ailleurs, comme dans toute la suite de son ouvrage, il ne tient aucun compte du péché originel.

Il soutient que depuis le commencement de la Genèse jusqu'à la fin de l'Apocalypse, on ne trouve pas un seul homme désigné par son nom comme

réprouvé; (il n'admet que l'Antechrist comme l'étant certainement) au lieu qu'on y lit les noms d'une multitude d'élus. Donc, admirez cette conséquence, il y a beaucoup plus d'élus que de réprouvés.

Il tire une conséquence semblable des paraboles de JÉSUS-CHRIST. Dans les unes, (*l'Enfant prodigue, la Brebis perdue, etc. . .*) il ne paraît que des élus; dans d'autres (*les Dix Vierges*) les élus et les réprouvés y sont en nombre égal. Enfin dans d'autres pour un serviteur paresseux, vous en voyez deux qui sont fidèles et prudents. Donc...

JÉSUS-CHRIST est le *Rédempteur de tous*. Il serait mal nommé, et le diable pourrait lui en faire le reproche insultant, si la plupart des hommes n'étaient pas sauvés.

Chaque homme a un ou plusieurs anges gardiens, les infidèles surtout,

comme étant dépourvus d'autres secours. Or les anges ont plus de puissance et de sagacité pour sauver que les démons pour perdre. Donc, etc...

Les Elus sont comme des étoiles; et ils doivent être autant supérieurs en nombre aux réprouvés que *les étoiles le sont aux comètes*.

Cependant, comme si l'auteur était étonné lui-même de sa proposition, il fait semblant d'être frappé de voir le genre humain dans l'ignorance du vrai Dieu, connu presque uniquement dans la Judée avant JÉSUS-CHRIST; ensuite la vraie Eglise ne renfermant qu'un petit nombre des nations, en comparaison de celles qui n'ont point reçu l'Évangile: dans tous les temps, un déluge de vices qui couvre la terre. Il paraît donc très difficile, *maxime arduum*, que ceux qui parviennent au salut soient en si grand nombre. Mais Gravina se rassure sur la

---

Providence, la puissance et la sagesse de Dieu.

Une autre source non moins féconde pour lui en *conjectures*, ce sont les Pères de l'Eglise qu'il divise en plusieurs classes :

1° Les uns, en parlant des miracles de guérison opérés par JÉSUS-CHRIST, disent que le Sauveur guérissait les âmes avant de guérir les corps. Or, les malades à qui le Sauveur a rendu la santé sont sans nombre, *innumeros sanavit*. Donc, etc.

2° Une seconde classe des Pères est de ceux qui parlant des méchants que Dieu a punis pendant leur vie, établissent (dit-il) comme règle générale, que Dieu ne punit pas deux fois pour les mêmes péchés. Ainsi il faut avoir beaucoup de confiance que tous les pécheurs qui ont essuyé en cette vie le châtiement de leurs crimes, seront sauvés.

Les textes allégués parlent des habitants de Sodome consumés par le feu du ciel, des Egyptiens submergés dans la mer Rouge, des Israélites frappés de mort dans le désert, etc. . .

3° Il fait dire à d'autres Pères, et c'est ce qui forme chez lui la troisième classe, que beaucoup d'infidèles ont été sauvés, les uns à cause de leur *ignorance* purement et simplement, les autres à cause de leur *sagesse* tels que *Platon*, *Socrate* et les *Sibylles* : en quoi il abuse visiblement des textes mêmes qu'il cite, puisqu'ils n'ont parlé du salut possible de ces dernières (par exemple) qu'en supposant qu'elles avaient une foi *explicite* en JÉSUS-CHRIST.

Enfin, pour consolider sa thèse qu'il sent bien n'être pas ferme, Gravina cite plusieurs visions plus ou moins authentiques, tendant également à insinuer que quelque vie qu'on ait menée, Dieu

et ses saints emploient tant de *stratagèmes* (c'est son expression) pour sauver un pécheur à l'article de la mort, que le plus souvent ils en viennent à bout. Cet avantage n'est point particulier aux chrétiens catholiques, toutes les sectes y ont part : mahométans, hérétiques, schismatiques, juifs, païens, personne n'en est exclu, par le faux culte qu'il professe, parce que la plupart de ces gens-là ignorent que leur religion n'est pas bonne. Ils embrasseraient le christianisme et s'uniraient à l'Eglise, si on leur en montrait la nécessité. Ce sont des *chrétiens cachés*. Ils sont *infidèles* seulement de nom. Car Gravina prétend bien ne mettre en paradis que des chrétiens catholiques. Et si, après tous ses éclaircissements, on a encore de la peine à comprendre que ces sortes des gens puissent appartenir à l'Eglise comme ses enfants, étant étrangers à son culte ;

n'en soyez point surpris, dit-il, c'est un Mystère, *Mysterium vobis dico* : or l'obscurité est propre aux mystères <sup>1)</sup>).

\* \* \*

Comme il fallait s'y attendre, le livre du Père Gravina fit du bruit : il souleva de vives controverses qui aboutirent à sa condamnation par le Saint-Siège.

Une lettre du 19 septembre 1767 porte que les professeurs du séminaire de Palerme s'appliquent à prémunir leurs élèves contre les nouveautés contenues dans le livre *du Paradis*. Les professeurs du séminaire ayant attaqué cet ouvrage dans des thèses, le Père Gra-

---

1) Voici le jugement de Picot sur l'élucubration de Gravina : « La manière dont il établit sa thèse n'annonce pas beaucoup de jugement ni de critique. C'est par des arguments assez ridicules et par des révélations apocryphes. » (*Liste chronologique des écrivains du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur l'année 1780.*)

vina en prit la défense et engagea plusieurs théologiens de la ville à se joindre à lui.

\*  
\*   \*  
\*   \*

La même année 1767, était imprimé à Venise, chez Simon Occhi, un ouvrage latin intitulé : « *Antonii Gardini, Lectoris Camaldulensis, Dissertatio theologica adversus novitates P. Joseph M. Gravina Soc. Jesu, Cæli januas reserantis non solum hæreticis et schismaticis, verum etiam Hæbreis, Mahumetanis etc.* », c'est-à-dire : Dissertation théologique du P. Antoine Gardini, Camaldule, contre les nouveautés du Père J. M. Gravina, jésuite, qui ouvre le paradis, non seulement aux hérétiques et aux schismatiques, mais même aux Juifs, aux Mahométans, et à d'autres infidèles, d'où il conclut que le nombre des élus est beaucoup plus grand que celui des réprouvés, »

L'ouvrage est divisé en deux parties : il s'agit dans la première *de la Foi en Jésus-Christ* ; et dans la seconde *du petit nombre des élus en comparaison de celui des réprouvés*.

L'auteur fait voir que *la foi implicite* dont parle Gravina, est un mot vide de sens, et il fixe ainsi la notion de ce terme. La foi implicite, dit-il, a lieu par rapport aux articles qui sont renfermés dans ceux que l'on croit déjà expressément. Par exemple, ajoute-t-il, dès qu'on croit expressément la Trinité des Personnes en Dieu, on a la foi implicite de la génération du Verbe et de la Procession du Saint-Esprit, parce que ces dogmes sont renfermés dans celui de la Trinité, qu'ils en sont des suites et des conséquences nécessaires. Mais de ce que l'on croit un seul Dieu rémunérateur, il ne s'ensuit nullement que l'on ait une foi implicite de l'Incarnation

du Verbe, de l'union des deux natures en une seule personne, de la Passion de JÉSUS-CHRIST, de sa mort et de sa résurrection. Ces dogmes, qui regardent la Personne de JÉSUS-CHRIST ne sont point renfermés dans le dogme d'un Dieu rémunérateur, ils en sont totalement distincts, et s'ils n'étaient directement proposés à croire, jamais on ne pourrait les conclure de l'idée de Dieu. Il suit de là que, suivant le Père Gardini, la foi implicite en JÉSUS-CHRIST dans les hommes qui ne connaissent ni les prophéties, ni l'Évangile, est une pure chimère.

Il établit ensuite que, soit dans l'Ancien, soit dans le Nouveau Testament, jamais personne n'a été sauvé avec la seule foi d'un Dieu rémunérateur. Il prouve la nécessité de la foi explicite en JÉSUS-CHRIST. Il traite *ex professo* de l'ignorance invincible, et fait voir que

certaines théologiens concluent mal à propos de ce que l'on peut ignorer invinciblement ce Divin Médiateur, qu'il n'est pas absolument nécessaire de croire en lui pour être sauvé. Il relève avec la force convenable cette assertion hardie de Gravina, qui veut qu'on applique à la théologie ce que Sénèque dit de la nature : *que l'on y fait tous les jours des découvertes.*

La seconde partie commence par la réfutation de cet autre paradoxe avancé par le Père Gravina : *que dans les disputes théologiques on doit avoir moins d'égard aux autorités qu'aux raisons.* Gravina reconnaît que le sentiment commun sur le petit nombre des élus est *très certain* ; et cependant il embrasse le sentiment opposé. Cette manière de procéder en théologie paraît *monstrueuse* au Père Gardini. Quoi ! (dit-il en substance) on ne peut s'empêcher de con-

venir que tel sentiment ne soit vrai, et malgré cela on ose se déclarer pour le sentiment contraire !

\* \* \*

Enfin le Père Gravina fut condamné par Rome. Le décret de la Sacrée Congrégation de l'Index est du 22 mai 1772. « OMNINO DAMNATUR, ce sont les paroles de la Sacrée Congrégation, *caput quintum operis posthumi Patris Benedicti Piazza S. J. De Paradiso, a P. Gravina, ejusdem Societatis editi, in quo asseritur : Verisimile est, electos homines, respectu hominum reproborum, longe numerosiores esse.* »

Nous ne savons si Gravina rectifia ses sentiments, au sujet du nombre des élus : mais il n'en est pas moins vrai que les *scientifiques*, qui de nos jours ont voulu *réchauffer* sa thèse, cherchent mille détours pour soustraire leur chère

opinion à la sentence apostolique. Si au cours de la discussion, vous leur rappelez la triste aventure de Gravina, ils vous répondent avec aplomb : « Qu'on n'allègue pas contre notre thèse la mise à l'Index de l'ouvrage du Père Piazza, à cause du chapitre V où cette thèse est défendue. Bien des motifs différents *peuvent* expliquer cette mise à l'Index, *par exemple* la foi qui y est accordée à des visions peu sûres et peu probantes. Donc il n'est pas absolument certain que c'est la doctrine de ce chapitre qui a été condamnée. »

Cette réponse est une mauvaise défaite, ni plus ni moins. La sentence de Rome ne dit pas : Ce chapitre est condamné *donec corrigatur*, mais absolument *donec deleatur* ; et cependant Gravina n'avait pas osé proposer sa doctrine comme *certaine*, ainsi que plusieurs le font de nos jours, mais il avait encore

la modestie de ne la donner que comme *vraisemblable*. La présomption est donc pour la condamnation de la doctrine du susdit chapitre. (*Voir l'ouvrage du P. Godts*).

\* \* \*

En 1767, Marmontel avait publié en France son *Bélisaire*. C'est un livre écrit dans le goût du jour, pétri de philosophisme et de déisme. Marmontel faisait aussi entrer *en foule* dans le ciel les hommes de toutes les religions. Les Docteurs de Sorbonne firent une censure exacte des assertions fausses ou erronées du trop fameux écrivain.

Sur le petit nombre des élus, et les profondeurs de la conduite de Dieu par rapport aux hommes coupables qui demeurent dans la masse de perdition et dans la mort du péché, la censure sans recourir à ces explications tout humaines, à ces suppositions imaginaires,

à ces défaites frivoles d'une certaine école, s'en tient, à l'exemple de saint Paul, « à la profondeur d'un mystère dont les causes secrètes sont fort au-dessus de notre intelligence en cette vie, et ne peuvent être connues parfaitement que de Dieu, qui gouverne tout avec une sagesse infinie : et à ces principes, que Dieu seul connaît ses voies, et que la réprobation n'a pour cause que les péchés mortels dont les coupables n'ont pas fait en cette vie une pénitence véritable et sincère. » La Faculté remarque avec raison (abstraction faite des enfants morts sans baptême, dont il ne s'agit point ici) que ceux qui sont punis ne l'étant que parce qu'ils ont mérité de l'être, parce qu'ils ont péché et parce qu'ils sont morts impénitents, sans qu'aucun d'eux puisse accuser Dieu d'injustice : « Le mystère de la foi sur le grand nombre

des réprouvés ne consiste pas en ce qu'il y *en a tant*, dès qu'on sait que *tant* de pécheurs meurent dans l'état de péché ; mais en ce point unique : pourquoi Dieu permet-il tant de crimes, et laisse-t-il mourir sans conversion et sans pénitence tant de pécheurs, qui en conséquence doivent subir un jugement rigoureux ? » Elle reconnaît que cette conduite de Dieu « est un mystère incompréhensible, et qu'il n'y en a peut-être point qui étonne plus la raison humaine. » Elle ajoute qu'au surplus ce Mystère n'est pas particulier à la religion chrétienne, et qu'il a lieu même dans ceux qui n'ont eu que la loi naturelle, au moins en ce qu'il a de principal : puisqu'il est notoire que le très grand nombre des hommes pèchent contre la loi naturelle, même en des points importants ; que la pénitence qu'il faudrait en faire pour éviter le châtement, est

ou nulle, ou trop superficielle et insuffisante dans presque tous » ; qu'ils ne peuvent donc qu'être punis dans l'autre vie par un Dieu « qui, s'il est infiniment bon et miséricordieux, est aussi essentiellement saint et souverainement ennemi du péché. » Par conséquent, il faut toujours en revenir à demander : comment Dieu peut-il permettre que tant d'hommes qui n'ont eu que la loi naturelle, commettent de si grands péchés et meurent dans l'impénitence ? Sur quoi la Faculté rappelle et le philosophe et le chrétien à cette unique réponse de l'Apôtre : « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont impénétrables et ses voies incompréhensibles ! Car qui a connu les desseins de Dieu, ou qui est entré dans le secret de ses conseils ? »

On voit qu'il s'agit ici des vérités

adorables de la prédestination gratuite des élus, que Bellarmin, le grand controversiste, reconnaissait, après les Saints Pères, pour des *vérités de foi*.

\*  
\*   \*  
\*

Le 24 janvier 1768, Monseigneur de Beaumont, archevêque de Paris, lequel, on le sait, combattit très énergiquement le jansénisme, publia un mandement contre le *Bélisaire* de Marmontel. Nous en extrayons les passages qui nous intéressent.

Sur le petit nombre des élus, sur *cet oracle plus certain encore qu'il n'est terrible : Beaucoup sont appelés, peu sont élus*, le prélat renvoie à la réponse de saint Paul. Cet Apôtre « convaincu que Dieu ne saurait être injuste : que dans l'ordre de la nature, et à plus forte raison dans celui de la grâce, il est des objets qui surpassent notre intelligence ;

qu'il serait absurde de nier ou de révoquer en doute des vérités démontrées ou clairement enseignées par la Révélation, parce que notre faible raison y aperçoit des difficultés qu'elle ne peut résoudre, *ô profondeur de la sagesse et de la science de Dieu, s'écriait-il, ô que ses jugements sont incompréhensibles, et que ses voies sont impénétrables!* »

Comme conclusion, nous constatons que l'opinion hardie qui fait tant de bruit aujourd'hui, fut regardée au XVIII<sup>e</sup> siècle comme une triste et dangereuse innovation. Condamnée par Rome, condamnée par l'archevêque de Paris, censurée par la Sorbonne, la thèse du *grand nombre des élus* tient-elle debout? L'Évangile et les Saints Pères enseignent tout le contraire. Dussé-je passer pour rigoriste outré, je préfère m'attacher à l'enseignement traditionnel de l'Église. J'ai

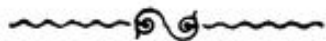
---

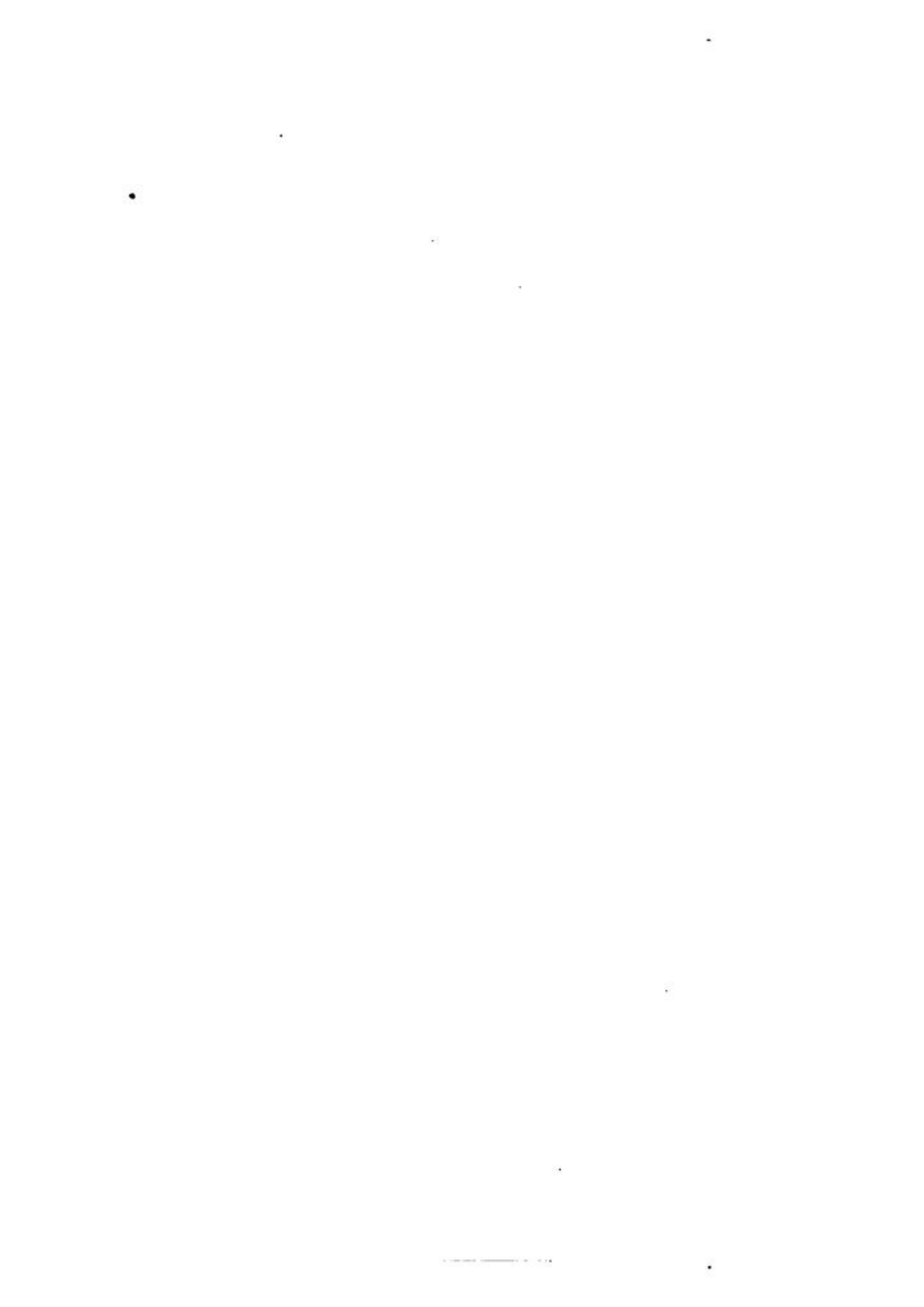
assez de foi et de bon sens pour ne pas désespérer en présence de cette vérité que la grande voix de la Tradition fait retentir à mes oreilles : Il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus.

Seigneur, j'ai mis en vous (EN VOUS SEUL *et non pas en moi ni dans les scientifiques*) mon espérance, je ne serai jamais confondu : *In te Domine speravi, non confundar in æternum.*

D. Augustin LARCHER.

(*Bulletin de Notre-Dame de la Sainte Espérance, mai 1899.*)





# **TRAITÉ DE LA PRIÈRE**

D'APRÈS

S. ALPHONSE DE LIGUORI



# TRAITÉ DE LA PRIÈRE

D'APRÈS

S. ALPHONSE DE LIGUORI

---

## I. Nécessité et efficacité de la prière.

---

CELUI QUI PRIE, SE SAUVE CERTAINEMENT; CELUI QUI NE PRIE PAS, SE DAMNE CERTAINEMENT. Tous les élus se sont sauvés et sanctifiés en priant; tous les damnés se sont damnés faute d'avoir prié. S'ils eussent prié, ils ne se seraient certainement point perdus. Aussi, en enfer, le plus cruel désespoir de ces malheureux sera de penser qu'ayant pu, en

recourant à Dieu, se sauver *facilement*, ils ne l'auront pas fait et qu'alors il ne sera plus temps de le faire.

Les saintes Ecritures sont remplies de passages où le Seigneur nous assure qu'il exauce toutes nos prières. *Celui qui espère en moi, criera vers moi*, dit-il par la bouche du Psalmiste, *et je l'exaucerai*. Et par celle de Jérémie : *Crie vers moi, et je t'exaucerai*. —  *invoque-moi dans tes afflictions*, dit-il ailleurs, *et je te délivrerai*. *Qui a jamais invoqué le Seigneur*, s'écrie l'Ecclésiastique, *sans qu'il daignât prêter l'oreille à ses prières ?* *Quand vous le prierez*, dit Isaïe, *il n'aura pas plus tôt entendu votre voix, qu'il vous répondra*, c'est-à-dire, qu'il vous exaucera. Le Seigneur ajoute qu'avant même qu'on ait fini de lui exposer la grâce qu'on désire, on sera exaucé : *Ils parleront encore que déjà je ferai ce qu'ils me demanderont*.

David remerciait Dieu de lui avoir laissé le don de la prière, et avec la prière l'espérance en sa miséricorde. Notre prière est inséparable de la divine miséricorde; c'est pourquoi, selon la remarque de saint Augustin sur ce passage, quand nous sommes occupés à nous recommander à Dieu, nous devons être dans la joie, bien convaincus que nous ne pouvons manquer d'être exaucés si nous le prions. Voici les mots du saint Docteur : « Quand vous voyez que vous n'avez pas perdu le don de la prière, soyez sans crainte : c'est un signe que Dieu ne vous a pas ôté sa miséricorde. »

De son côté JÉSUS-CHRIST nous a dit : *Vous demanderez tout ce que vous voudrez, et il vous sera accordé*; c'est-à-dire : Quelle que soit la chose que vous désiriez, pour l'obtenir il vous suffira de la demander. Après cela, Théo-

doret a raison d'affirmer que la prière est toute-puissante, puisque toute seule elle peut tout obtenir : *Oratio, cum sit una, omnia potest*; et saint Bonaventure dit, que la prière nous procure tous les biens et nous délivre de tous les maux. Et si parfois, ajoute saint Bernard, le Seigneur ne nous accorde pas précisément la grâce que nous demandons, nous devons nous tenir assurés d'en recevoir une grâce plus avantageuse. — *Seigneur!* s'écriait David, *vous êtes plein de douceur, de bonté, et très miséricordieux envers tous ceux qui vous invoquent.* Et saint Jacques nous parle à tous en ces termes : *Si l'un de vous manque de sagesse, qu'il s'adresse à Dieu, qui donne à tous largement, et sans faire de reproches.* D'après ces paroles, le Seigneur ne fait pas comme les hommes, qui donnent toujours avec réserve, parce que leurs ressources ont

des bornes. Les richesses de Dieu sont infinies, et plus il donne, plus il lui reste à donner; c'est pourquoi, à ceux qui l'invoquent, il donne *largement*, comme dit l'Apôtre; il donne à pleines mains, et au delà de ce que nous pouvons lui demander. Et il donne *sans faire de reproches* : quand nous allons solliciter ses bienfaits, il ne nous reproche point les déplaisirs que nous lui avons causés.

C'est que la bonté est naturellement portée à se répandre en bienfaits; et comme la nature de Dieu est la bonté même, selon saint Léon, et une bonté infinie, il aime extrêmement à nous faire part de ses biens et de sa félicité; aussi se montre-t-il, selon l'expression de David, *plein de sollicitude* pour notre bonheur. De là encore ces autres paroles du même saint roi : *En quelque jour que je vous invoque, je reconnaîtrai que vous êtes mon Dieu.* Il voulait dire :

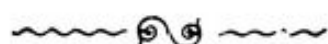
Seigneur, quand je vous invoque, je vois aussitôt que vous êtes mon Dieu, c'est-à-dire une bonté infinie, qui désire être priée afin de pouvoir répandre sur nous ses bienfaits; car à peine vous demandons-nous une grâce, que vous nous l'accordez à l'instant. Un pauvre lépreux se présenta un jour à notre divin Sauveur, et lui dit : *Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir.* JÉSUS lui fit cette réponse : *Je le veux, sois guéri!* C'est comme s'il eût dit : *Quoi! mon enfant, tu doutes que je veuille te guérir? ne sais-tu pas que je suis ton Dieu, qui désire voir tous les hommes heureux? Pourquoi suis-je descendu du ciel sur la terre, si ce n'est pour les rendre tous contents? Oui, je le veux, sois guéri.*

Beaucoup se plaignent que Dieu ne leur accorde pas les grâces qu'ils souhaitent; mais, remarque saint Bernard,

c'est plutôt Dieu qui a sujet de se plaindre de ce que leur négligence à prier lui ferme les mains, malgré le désir qu'il a de les leur ouvrir pour leur prodiguer ses bienfaits. Non, dit le Seigneur, ne vous en prenez pas à moi si vous n'avez point reçu les grâces dont vous aviez besoin; mais prenez-vous en à vous-mêmes : vous avez négligé de me les demander, voilà pourquoi vous ne les avez pas obtenues; à l'avenir, demandez-les, et vous serez pleinement satisfaits. Tel est en effet le langage que JÉSUS tenait à ses disciples : *Jusqu'à cette heure vous n'avez rien demandé en mon nom; demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite.*

Les anciens solitaires se réunirent un jour pour examiner ensemble quel était l'exercice spirituel le plus utile, le plus capable d'assurer le salut; la conclusion

de leurs délibérations fut que c'était l'oraison de demande, comme serait cette invocation : *Mon Dieu, soyez attentif à me secourir !* Le Père Paul Segneri, citant son propre exemple, disait qu'au commencement, dans l'oraison, il s'appliquait principalement à produire des affections, mais qu'ayant reconnu dans la suite la grande utilité et la nécessité de la prière, il eut soin dorénavant d'employer la plus grande partie du temps de l'oraison à demander des grâces.



## **2. Conditions qui doivent accompagner la prière.**

---

Mais d'où vient que plusieurs prient et n'obtiennent pas? C'est qu'ils ne prient pas comme il faut : *Vous demandez*, leur dit saint Jacques, *et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal!* Beaucoup, en effet, sollicitent les grâces de Dieu, mais sans apporter à leur prière les conditions requises. Examinons donc quelles sont les conditions qu'exige la prière, pour être efficace.

### **I. L'humilité.**

La prière doit être humble : c'est encore l'apôtre saint Jacques qui nous en avertit : *Dieu résiste aux superbes*,

---

*mais il donne sa grâce aux humbles.* Ainsi Dieu n'exauce pas les demandes des orgueilleux, il les repousse; au contraire, il est tout disposé à faire droit à celles des humbles. Ailleurs nous lisons : *La prière d'une âme qui s'humilie, pénètre à l'instant dans le ciel, se présente devant le trône de Dieu, et ne se retire point sans en avoir obtenu un regard favorable et l'assurance d'être exaucée.* Cette âme humble fût-elle d'ailleurs chargée de tous les péchés possibles, encore serait-elle exaucée, car Dieu ne sait, assure le Psalmiste, *mépriser un cœur qui se repent de ses fautes et s'humilie.*

## **2. La confiance.**

La prière doit être confiante. L'Esprit-Saint nous assure que *jamais personne, après avoir mis sa confiance en Dieu, n'a été trompé.* Le Seigneur disait un

jour à sainte Gertrude qu'en le priant avec confiance, on lui fait, en quelque sorte, une si grande violence, qu'il ne saurait rien refuser. Une telle prière fait violence à Dieu, disait aussi saint Jean Climaque, mais une pieuse violence, une violence, ajoute Tertullien, qui lui est douce et qu'il aime.

Dans la prière que JÉSUS-CHRIST nous a enseignée, et où il a renfermé toutes les grâces nécessaires à notre salut, pourquoi veut-il que nous disions, non pas : Notre Dieu, notre Maître, ou notre Juge, mais bien : *Notre Père ?* C'est qu'il veut que nous demandions à Dieu ses dons avec la même confiance qu'un enfant, qui a faim ou qui est malade, demande à son père la nourriture ou le remède dont il a besoin. Si un enfant souffre de la faim, il suffit qu'il le dise à son père pour être aussitôt secouru ; et s'il lui arrive d'être mordu par un

reptile venimeux, il suffit qu'il montre sa blessure à son père, pour que son père s'empresse de lui appliquer tous les remèdes qui sont en son pouvoir.

JÉSUS-CHRIST a dit : *Quoi que ce soit que vous demandiez dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez.* Il suffit donc de prier avec confiance, pour obtenir de Dieu tout ce qu'on veut. Comment, en effet, le Seigneur nous aurait-il tant exhortés à lui demander ses grâces, s'il n'avait pas été disposé à nous les accorder? « Il ne nous presserait pas si fort de prier, dit saint Augustin, s'il ne voulait pas nous exaucer ». La Chananéenne qui avait une fille possédée du démon, vint supplier JÉSUS-CHRIST de la délivrer, en s'écriant : Seigneur, fils de David, ayez pitié de moi : ma fille est misérablement tourmentée par le démon. Le Sauveur répondit : *Je n'ai été envoyé que vers*

---

---

*les brebis perdues de la maison d'Israël* ; c'est-à-dire : Je ne suis pas envoyé pour les Gentils, mais bien pour les Juifs. Néanmoins, cette mère affligée ne perdit pas courage, mais continua de prier avec confiance : Seigneur, dit-elle, vous pouvez me consoler, consolez-moi. JÉSUS répliqua : Mais le pain des enfants ne doit pas être donné aux chiens. Il est vrai, Seigneur, reprit-elle ; mais les petits chiens reçoivent au moins les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. Alors JÉSUS, voyant la grande confiance de cette femme, fit son éloge et lui accorda ce qu'elle demandait : *O femme, lui dit-il, grande est votre foi : qu'il vous soit fait comme vous le désirez. Et sa fille fut guéri à l'instant.*

La confiance nous est donc nécessaire pour obtenir de Dieu ce que nous lui demandons. Mais, dira-t-on, sur quoi

devons-nous fonder cette confiance ?  
Je réponds : Sur la bonté de Dieu,  
et sur les promesses qu'il nous a faites :  
*Demandez, et vous recevrez.* Eh ! s'écrie  
saint Augustin, qui pourrait craindre  
de ne pas obtenir ce qui lui a été  
promis par la vérité même, qui est Dieu ?

### 3. La persévérance.

La prière doit être persévérante, faute  
de quoi on ne peut parvenir au salut.  
La grâce du salut n'est pas une simple  
grâce, c'est une chaîne de grâces, qui  
se rattachent toutes à la grâce de la  
persévérance finale. Or, à cette chaîne  
de grâces doit correspondre, pour ainsi  
dire, une autre chaîne, celle de nos  
prières. Au sujet de cette parabole où  
l'on voit un homme qui, pour se dé-  
barrasser des sollicitations importunes  
de son ami, sort de son lit et donne

les pains qu'on lui demande, saint Augustin fait cette réflexion : « Si, vaincu par l'importunité, cet homme donne contre son gré tout ce que son ami lui demande, combien plus Dieu, qui a un si ardent désir de nous communiquer ses biens, dispense ses grâces quand nous les lui demandons, lui si bon, lui qui nous engage à le prier, et qui s'offense de ce que nous ne le prions pas ! » Le Seigneur veut donc nous accorder le salut éternel et tous les secours nécessaires au salut ; mais il exige que nous soyons persévérants dans la prière, et cela jusqu'à l'importunité, dit Corneille de la Pierre. Les hommes ne peuvent souffrir les importuns. Dieu, au contraire, ne se contente pas de les supporter : il veut que nous soyons importuns dans nos supplications, surtout pour obtenir la sainte persévérance.

Cette grâce de la persévérance, nous ne saurions, à la vérité, la mériter par nos œuvres, comme le Concile de Trente l'a déclaré ; c'est là un don purement gratuit de la bonté divine. Néanmoins, suivant l'enseignement de saint Augustin, nous pouvons le mériter d'une certaine façon par la prière. C'est-à-dire, comme remarque Suarez, que celui qui demande la persévérance, ne saurait manquer de l'obtenir, bien qu'il ne puisse la mériter. Mais, cette grande grâce de la persévérance, dit le cardinal Bellarmin, il ne suffit pas de la demander une fois, « il faut la demander tous les jours pour l'obtenir tous les jours. » C'est pourquoi JÉSUS-CHRIST nous avertit en ces termes : *Il faut toujours prier et ne jamais se lasser.* La prière incessante nous est nécessaire, parce qu'au moment où nous cessons de prier, la tentation peut venir et nous vaincre.

*Veillez donc, ajoutez-il, priant en tout temps, afin que vous puissiez échapper à tous ces grands maux qui doivent survenir, et vous tenir en présence du Fils de l'homme; c'est-à-dire afin que vous ne soyez pas rejetés par moi, quand je viendrai vous juger. De là encore la recommandation de saint Paul aux fidèles : Priez sans relâche, priez, et ne cessez jamais de prier.*

*Heureux, dit le Seigneur, celui qui m'écoute, et qui veille continuellement à la porte de ma miséricorde.*

De la nécessité de prier continuellement afin d'obtenir la persévérance, vient la sollicitude de JÉSUS-CHRIST à nous exhorter à la prière, ou plutôt à nous en répéter le précepte, car la prière n'est pas de pur conseil. Voici ses paroles, telles que les rapporte l'Évangile : *Demandez, et il vous sera donné; cherchez, et vous trouverez; frap-*

*pez, et l'on vous ouvrira.* Ne semble-t-il pas que c'eût été assez de dire : *Demandez ?* quel besoin d'ajouter encore : *Cherchez,* et puis encore : *Frappes ?* Mais non, ces répétitions ne sont nullement superflues ; dans la pensée du Rédempteur, elles ont pour but de nous faire entendre que nous devons faire comme les pauvres, qui vont mendiant de porte en porte : les renvoie-t-on sans leur donner l'aumône qu'ils demandent, ils la demandent une seconde, une troisième fois ; et s'ils ne voient pas le maître du logis, ils frappent à la porte jusqu'à se rendre fort incommodes et importuns. Tel est l'exemple que le Seigneur nous propose : il veut que nous le priions, que nous le priions encore, et que nous ne cessions jamais de le prier de nous aider, de nous protéger de sa main, et de ne pas permettre que nous ayons le malheur

de nous séparer de lui par le péché. Et cela nous devons le faire, non seulement le matin en nous levant, mais plusieurs fois le jour, notamment à la Messe, dans notre méditation, dans l'action de grâces après la communion, dans la visite du très saint Sacrement, le soir dans notre examen de conscience, et surtout quand nous sommes assaillis de quelque tentation, particulièrement si c'est contre la pureté. Celui qui ne recourt pas à Dieu dans la tentation, en invoquant au moins les saints noms de JÉSUS et de Marie, succombera facilement.



### 3. Dieu exauce même les pécheurs.

---

Quelqu'un dira peut-être : Moi, je suis un pécheur, et Dieu n'exauce pas les pécheurs, ainsi qu'on le lit en saint Jean. C'est une erreur. Les mots : *Dieu n'écoute pas les pécheurs*, ne sont pas de JÉSUS-CHRIST, mais de l'aveuglé ; et à les prendre d'une manière absolue, ils renferment une fausseté. Ils sont vrais néanmoins en un cas, mais en un seul, selon saint Thomas : Dieu n'exauce pas un pécheur qui prie *comme pécheur* ; c'est-à-dire qui fait une demande en vue d'être aidé à pécher ; par exemple, si quelqu'un priait Dieu de le seconder dans ses projets de vengeance. Une telle prière, Dieu ne

---

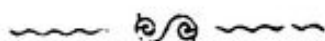
l'exauce assurément point. Mais quand quelqu'un demande à Dieu des choses utiles à son salut, qu'importe qu'il soit pécheur? Fût-il le plus grand scélérat du monde, qu'il prie, et il obtiendra sans aucun doute tout ce qu'il demande.

La promesse du Sauveur est générale, elle n'excepte personne : *Quiconque demande, obtient*. Il n'est pas nécessaire, dit saint Thomas, que celui qui prie, ait mérité la grâce qu'il demande. C'est assez qu'il prie, il obtiendra. La raison en est, d'après le même saint Docteur, « que le mérite s'appuie sur la justice, mais l'impétration s'appuie sur la grâce » ; c'est-à-dire que si la prière a la vertu d'obtenir ce qu'elle réclame, cela ne vient pas du mérite de celui qui prie, mais de la miséricorde et de la fidélité de Dieu, lequel, gratuitement et par un pur effet de sa bonté, a promis d'exaucer quiconque le prie.

Lorsque nous prions, il n'est pas nécessaire que nous soyons amis de Dieu pour obtenir ses grâces ; la prière même, ajoute le Docteur angélique, nous rend ses amis. Et ce qu'on n'obtient pas en vertu de l'amitié, dit pareillement saint Jean Chrysostome, on l'obtient par la prière.

Enfin, pour nous porter plus efficacement à prier, pour nous inspirer une pleine confiance d'obtenir sa grâce à la seule condition de la demander, JÉSUS-CHRIST nous a fait cette promesse solennelle : *En vérité, en vérité je vous le dis : si vous demandez quoi que ce soit au Père en mon nom, il vous le donnera.* Cela revient à dire : Ecoutez, pécheurs, puisque vous ne méritez pas d'être exaucés de Dieu mon Père, faites ainsi : quand vous désirez ses grâces, demandez-les en mon nom, par mes mérites, et moi je vous

le promets, et soyez-en bien assurés, — car ces mots : *En vérité, en vérité*, sont une sorte de serment, — soyez-en bien assurés, vous obtiendrez de mon Père tout ce que vous demanderez. *Tout ce que vous demanderez il vous le donnera.* Oh ! quelle consolation pour un pauvre pécheur, de savoir que ses iniquités ne peuvent empêcher l'effet d'aucune de ses demandes, d'après cette promesse de JÉSUS-CHRIST, que nous recevons n'importe quelle grâce, à condition de la solliciter en vertu de ses mérites.



•

**4. Dieu ne s'est pas engagé à nous  
accorder les biens temporels, mais  
seulement les biens spirituels.**

---

Il faut cependant le remarquer : dans la pensée du Sauveur, la promesse d'exaucer nos prières ne concerne pas les biens temporels, mais seulement les biens spirituels nécessaires ou utiles au salut de notre âme. Nous obtenons certainement les grâces que nous demandons au nom et par les mérites de JÉSUS-CHRIST ; mais, observe saint Augustin : « Ce n'est pas prier au nom du Sauveur, que de demander des choses contraires à l'ordre du salut » ; de telles choses, on ne peut les demander au nom du Sauveur, et par con-

---

séquent Dieu ne nous les accorde pas et ne peut nous les accorder. Pourquoi? parce qu'il nous aime. Un médecin qui aime son malade, ne lui donnera certainement pas des aliments qu'il sait lui être nuisibles. Combien de gens, s'ils étaient infirmes ou pauvres, ne commettraient pas les péchés qu'ils commettent! Dieu refuse la santé ou les richesses à plusieurs qui les lui demandent, parce qu'il sait que ces biens seraient pour eux une occasion de péché ou de relâchement. Nous ne devons donc jamais demander des faveurs temporelles, si ce n'est sous la condition qu'elles tournent au profit de notre âme; et quand Dieu nous refuse celles que nous sollicitons, tenons pour certain qu'il le fait par amour, et pour nous épargner les dommages spirituels qui en résulteraient pour nous.

Souvent aussi, bien que nous l'en

supplions, Dieu refuse de nous délivrer d'une tentation importune et dangereuse ; son intention est alors que, par la continuation de la lutte, notre âme s'enlace plus étroitement dans les chaînes de son amour. Car ce ne sont pas les tentations et les mauvaises pensées qui nous nuisent et nous séparent de Dieu, mais seulement le consentement que nous y donnons ; et en y résistant avec le secours de la grâce, une âme avance beaucoup dans la perfection. Saint Paul rapporte qu'étant lui-même fort tourmenté par des tentations impures, il supplia le Seigneur jusqu'à trois fois de l'en délivrer : *J'ai été mis aux prises avec l'aiguillon de la chair, avec un ange de Satan qui me donne des soufflets ; c'est pourquoi, à trois reprises, j'ai prié le Seigneur de l'éloigner de moi.* Et que lui répondit le Seigneur ? il lui dit : *Ma grâce vous suffit.* Quand donc

nous sommes assaillis par la tentation, prions Dieu de nous en délivrer, ou de nous aider du moins à les combattre. Et quand nous l'invoquons ainsi, ne doutons pas qu'il ne manquera jamais de nous soutenir. *Tu m'as invoqué dans la tribulation, et je t'ai délivré; je t'ai exaucé au milieu des ténèbres de la tempête.* Il n'est pas rare qu'en vue de notre plus grand bien, le Seigneur nous laisse dans la tempête; cependant il nous exauce, bien que les ténèbres suscitées par l'orage nous cachent la main qui nous fortifie et nous aide à nous résigner.

Je le répète donc, toutes les grâces qui ne sont pas nécessaires au salut, nous devons les demander conditionnellement; et si alors Dieu nous les refuse, ne doutons pas que ce ne soit pour notre plus grand avantage. Quant aux biens spirituels, soyons assurés que

Dieu nous les accorde, quand nous les lui demandons. Selon sainte Thérèse, Dieu nous aime plus que nous ne nous aimons nous-mêmes ; et selon saint Augustin, il désire plus vivement de nous donner ses grâces, que nous de les recevoir. De là ce mot de sainte Marie-Madeleine de Pazzi, « que Dieu se tient comme obligé envers l'âme qui le prie, et semble lui dire : Chère âme, je te remercie de me demander des grâces ». En effet, cette âme alors lui procure, pour ainsi dire, le moyen de faire du bien, et de satisfaire son grand désir, qui est de répandre ses faveurs sur toutes ses créatures.

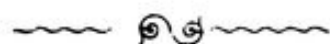
Eh! comment serait-il possible à Dieu de rejeter la prière d'une âme qui lui demande des choses toutes conformes à son bon plaisir? Quand une âme lui dit : Seigneur, je ne vous demande ni richesses, ni honneurs, ni aucun des

biens terrestres, mais seulement votre grâce : préservez-moi du péché, accordez-moi une bonne mort, le paradis, et, en attendant, donnez-moi votre amour, « grâce, dit saint François de Sales, qu'il faut demander à Dieu par-dessus toutes les grâces » ; donnez-moi la résignation à votre sainte volonté, vertu dans laquelle consiste tout l'amour divin ; — quand une âme prie ainsi, comment Dieu ferait-il pour ne pas l'exaucer ? « Mais, mon Dieu, s'écrie saint Augustin, quelles prières exaucerez-vous, si vous n'exaucez pas celles-là, qui sont entièrement conformes à votre désir ? »

Et puis, suivant la remarque de saint Bernard, lorsque nous sollicitons ces sortes de grâces, les biens spirituels, le désir de les obtenir nous vient certainement de Dieu lui-même ; aussi le saint ajoute en s'adressant à Dieu : « A quelle fin donneriez-vous le désir, si

vous ne vouliez exaucer la prière ?  
Puisque c'est vous qui m'excitez à vous  
demander ces grâces, je dois tenir pour  
certain que vous voulez m'exaucer.

Mais quand nous demandons les  
secours spirituels, rien ne doit réveiller  
notre confiance comme la parole de  
JÉSUS-CHRIST rapportée par saint Luc :  
*Si donc vous, qui êtes pleins d'amour  
propre et de mauvais penchants, vous  
ne savez refuser à vos enfants les biens  
qu'ils vous demandent, à combien plus  
forte raison votre Père céleste, qui vous  
aime beaucoup plus qu'aucun père ter-  
restre n'aime ses enfants, vous accor-  
dera-t-il le bon esprit, et les biens spiri-  
tuels, quand vous les lui demanderez !*



## 5. Conclusion.

---

Prions donc si nous voulons nous sauver, et demandons sans cesse à Dieu les dons de sa grâce. Que la prière nous soit chère par-dessus toute autre chose ; qu'elle soit l'exercice de toute notre vie. En sollicitant les secours qui nous sont particulièrement nécessaires, ne manquons jamais de réclamer la grâce de ne jamais abandonner la prière ; car, si nous l'abandonnons, nous sommes perdus. Quoi de plus facile que de prier ? il suffit de dire : Seigneur, assistez-moi ; Seigneur, aidez-moi ; donnez-moi votre amour ; etc. Je le répète, quoi de plus facile ? Eh bien ! si nous ne le faisons pas, nous ne pouvons pas nous sauver.

Prions donc, et toujours en nous appuyant sur l'intercession de Marie : « Cherchons la grâce, dit saint Bernard, et cherchons-la par Marie ». Et quand nous nous recommandons à Marie, ne doutons pas qu'elle ne nous exauce et ne nous obtienne tout ce que nous désirons. « Ni le pouvoir ni la volonté de nous venir en aide ne peuvent lui faire défaut », ajoute le même saint. Et s'adressant à elle-même : « Souvenez-vous, très miséricordieuse Reine, lui dit saint Augustin, que jamais l'on n'a entendu parler de quelqu'un qui, s'étant réfugié sous vos auspices, se soit vu abandonné par vous. — Oh ! non, s'écrie saint Bonaventure, car, dès qu'on invoque Marie, on trouve le salut » ; et il la proclamait le Salut de ceux qui l'invoquent. Prions donc en invoquant toujours JÉSUS et Marie, et ne cessons jamais de prier.

Je ne puis m'empêcher, en finissant, d'exprimer ici un regret. Les saintes Ecritures et les ouvrages des saints Pères recommandent partout l'exercice de la prière : pourquoi donc, parmi les pieux écrivains, les prédicateurs et les confesseurs, en est-il si peu qui en parlent; pourquoi ceux qui en parlent, le font-il si peu et seulement en passant? Pour moi, convaincu comme je suis de la nécessité de la prière, je dis que tous les auteurs dans tous leurs sermons, tous les confesseurs dans toutes les confessions qu'ils entendent, devraient s'efforcer par-dessus tout d'inculquer à leurs lecteurs, à leurs auditeurs, à leurs pénitents, l'importance de prier toujours; ils ne devraient pas se lasser de les y exhorter et de leur répéter : Priéz, priez, priez, et ne cessez jamais de prier : si vous priez, vous vous sauverez certainement; si vous ne priez

pas, il est bien sûr que vous vous damnerez.

**Prière pour obtenir la persévérance finale.**

Dieu éternel, je vous adore, et je vous remercie de m'avoir créé, de m'avoir racheté par JÉSUS-CHRIST, de m'avoir fait enfant de la sainte Eglise, de m'avoir attendu quand j'étais en état de péché, de m'avoir tant de fois pardonné, et puis de m'avoir préservé de tant de fautes, dans lesquelles je serais retombé sans le secours de votre grâce. Hélas ! mes ennemis ne cesseront de me tenter jusqu'à la mort ; si vous ne me soutenez, je recommencerai à vous offenser, je ferai pis encore qu'au-paravant. Pour l'amour de JÉSUS-CHRIST, donnez-moi la sainte persévérance. Par la bouche de ce divin Fils, vous vous êtes engagé à nous accorder toutes les

grâces que nous vous demandons en son nom ; je vous demande donc par ses mérites la grâce de ne plus me séparer de vous : ah ! ne permettez pas que je me sépare jamais de vous. La même grâce, je vous la demande aussi pour tous ceux qui jouissent de votre amitié. Je suis certain que, si je continue à vous demander la persévérance, je l'obtiendrai, parce que vous avez promis d'exaucer celui qui vous prie ; mais il me reste une crainte : je pourrais encore, en quelque occasion dangereuse, négliger de me recommander à vous, et par suite perdre votre amitié. La grâce donc que je vous demande au nom de JÉSUS et de Marie, c'est de ne pas négliger la prière. Faites-moi la grâce d'implorer votre secours dans les tentations, et d'invoquer toujours alors les saints noms de JÉSUS et de Marie. Par ce moyen, ô mon Dieu, j'ai

le ferme espoir de mourir dans votre grâce, et d'aller vous aimer en paradis, où je serai assuré de n'être jamais plus séparé de vous et de vous aimer pendant toute l'éternité. Ainsi-soit-il.



## TABLE DES MATIÈRES.

---

### I. DU NOMBRE DES ÉLUS

---

#### Première Partie : La Tradition.

	Pages.
Ch. I. La foi et la raison .....	1
Ch. II. L'enseignement des Pères .....	10
Ch. III. L'enseignement des théologiens et des prédicateurs .....	25
Ch. IV. Le modernisme en théologie .....	41

#### Deuxième Partie : Les considérations théologiques.

Ch. I. La grâce et la gloire .....	53.
Ch. II. Les grâces de la dernière heure ...	62
Ch. III. Peu et beaucoup .....	68.
Ch. IV. L'harmonie des textes scripturaires..	77

#### Appendices.

I. Le livre du P. Godts, rédemptoriste ....	91
II. Texte du Vén. P. de la Colombière ....	99.
III. Histoire d'une opinion .....	105.

## II. TRAITÉ DE LA PRIÈRE

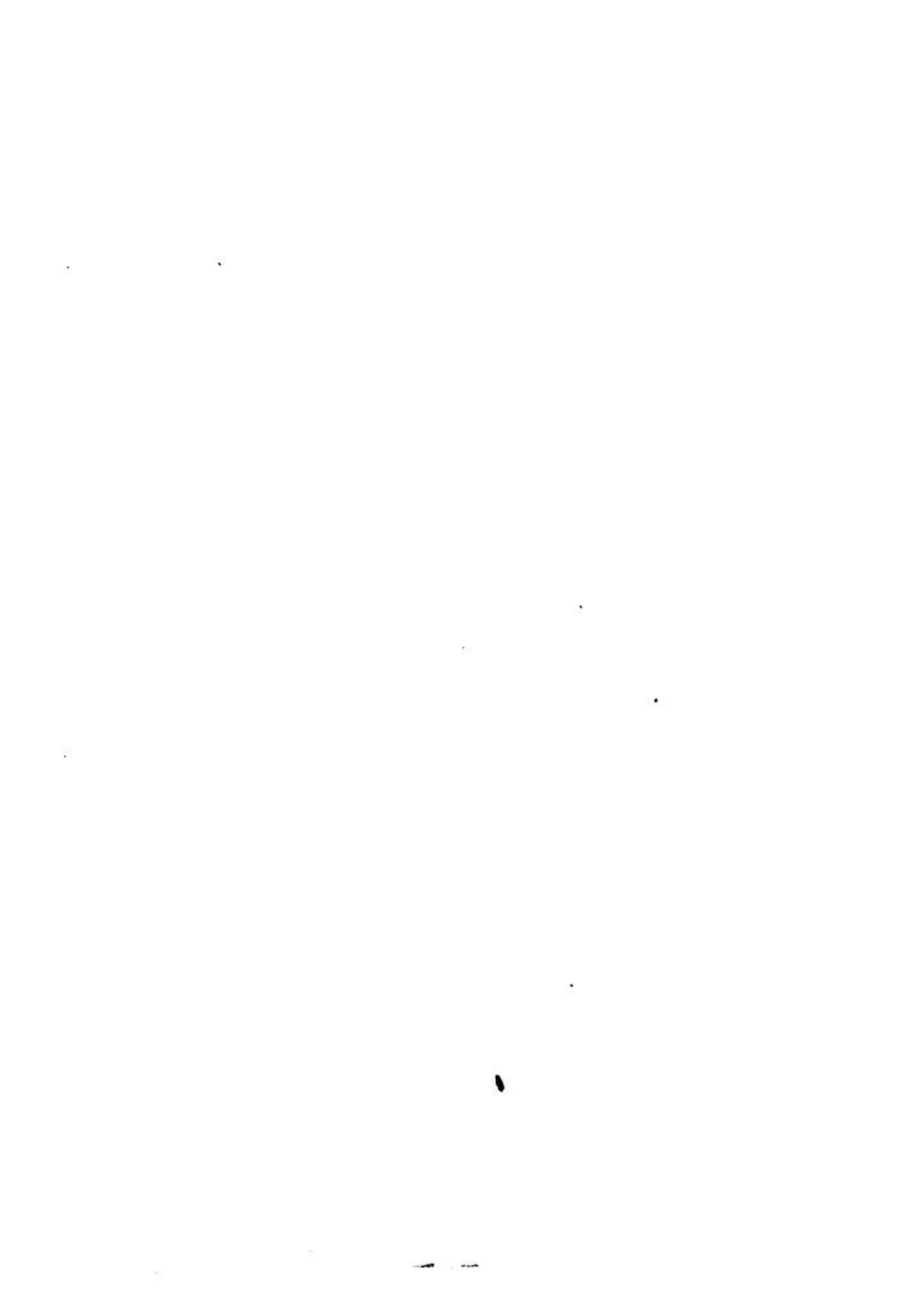
D'APRÈS SAINT ALPHONSE DE LIGUORI.

	Pages
I. Nécessité et efficacité de la prière . . . . .	135
II. Conditions qui doivent accompagner la prière . . . . .	143
III. Dieu exauce même les pécheurs . . . . .	154
IV. Dieu ne s'est pas engagé à nous accorder les biens temporels, mais seulement les biens spirituels . . . . .	158
V. Conclusion . . . . .	165
Prière pour obtenir la persévérance finale .	168













Dans la même collection :

*Avant et après la S<sup>te</sup> Communion*, d'après  
un ancien auteur. 1896. In-32 de 302 pages.  
Prix : 1.50 fr.

En préparation :

*Traité du mépris de soi-même.*  
*De l'art de bien mourir.*  
*Méditations de Malebranche.*

.....

